

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 545

7 juin 2005

SOMMAIRE

A & AHDP S.A., Luxembourg	26141	Cofitex S.A.H., Luxembourg	26156
A.08 Isolations Guy Rollinger, S.à r.l., Wickrange .	26124	Cooper Cameron (Luxembourg), S.à r.l., Luxem- bourg	26158
A.09 Toitures Guy Rollinger Stegen, S.à r.l., Wick- range	26134	Coqueline S.A.H., Luxembourg	26152
A.10 Toitures Guy Rollinger Wickrange, S.à r.l., Wickrange	26133	Crown Properties S.A., Luxembourg	26125
A.11 Echafaudages Guy Rollinger, S.à r.l., Wick- range	26133	DB Investments S.A., Luxembourg	26158
A.12 Menuiseries Guy Rollinger, S.à r.l., Wick- range	26133	Decibel S.A.H., Luxembourg	26153
A.15 Locations Guy Rollinger, S.à r.l., Wickrange .	26133	Dexa S.A., Luxembourg	26145
A.16 Ferblanteries Guy Rollinger, S.à r.l., Wick- range	26132	Dexa S.A., Luxembourg	26146
A.17 Couvertures Guy Rollinger, S.à r.l., Wick- range	26132	Dorina S.A., Luxembourg	26150
A.18 Etanchéités Guy Rollinger, S.à r.l., Wick- range	26138	Eclipse Aviation Europe, S.à r.l., Luxembourg ...	26131
A.19 Ferronneries Guy Rollinger, S.à r.l., Wick- range	26138	Ecomail Luxembourg, S.à r.l., Filsdorf	26128
A.20 S.O.S. Techniques Guy Rollinger, S.à r.l., Wickrange	26134	EMPoint, S.à r.l., Luxembourg	26140
A.21 Natural Stone-World Wide S.A., Wickrange.	26134	Etablissements A. Poeckes S.A., Tétange	26117
A.V. Chartering S.A., Luxembourg	26151	Etablissements A. Poeckes S.A., Tétange	26118
AMC Finance S.A., Luxembourg	26150	Etablissements A. Poeckes S.A., Tétange	26123
Amati International S.A., Luxembourg	26151	Etore Holding S.A., Mamer	26142
Apolon S.A.H., Luxembourg	26151	Etore Holding S.A., Mamer	26142
Aquarelle S.A.H., Luxembourg	26146	Etore Holding S.A., Mamer	26142
(The) Argonaut Master Holdings S.A., Luxem- bourg	26153	Etore Holding S.A., Mamer	26142
Aries Investment, S.à r.l., Luxembourg	26146	European Charter Services S.A., Luxembourg ...	26120
Atao Licensing S.A., Luxembourg	26135	Fidenes S.A.H., Luxembourg	26156
Auto Evasion S.A., Luxembourg	26159	Fonderie Unique Luxembourg S.A., Mamer	26134
Auto Performance S.A., Luxembourg	26150	Fonderie Unique Luxembourg S.A., Mamer	26135
Averna International S.A., Luxembourg	26116	Fox International S.A., Luxembourg	26151
B.A.H.A. S.A., Mersch	26128	Fox International S.A., Luxembourg	26154
Bio Company, S.à r.l., Luxembourg	26115	Fox International S.A., Luxembourg	26154
Carrosserie Michels et Thielen S.A., Ehlerange ...	26156	Fox International S.A., Luxembourg	26154
Caspian 1990 S.A., Luxembourg	26144	Fox International S.A., Luxembourg	26157
Caspian 1990 S.A., Luxembourg	26144	Fox International S.A., Luxembourg	26158
Caspian 1990 S.A., Luxembourg	26144	Fox International S.A., Luxembourg	26158
		Gerogest, S.à r.l., Bridel	26156
		Global Audit, S.à r.l., Remich	26159
		Granada S.A.H., Luxembourg	26149
		I.03 Wickrange-Bureaux, S.à r.l., Wickrange ...	26132
		I.04 Bertrange, S.à r.l., Wickrange	26132
		Imido S.A., Livange	26138
		Imido S.A., Livange	26140
		Immo Inter Finance S.A.H., Luxembourg	26142

ING International, Sicav, Luxembourg	26147	Orgere S.A., Luxembourg	26122
ING LPFE Soparfi Finco, S.à r.l., Luxembourg	26116	Orthopédie Générale de Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	26159
ING PFCE Czech I, S.à r.l., Luxembourg	26124	Pack'Us International Enterprises S.A., Luxembourg	26132
ING PFCE Czech II, S.à r.l., Luxembourg	26124	Passage Fitness First Luxembourg S.A., Sandweiler	26114
ING PFCE Holdco, S.à r.l., Luxembourg	26123	Pohl Constructions S.A., Niederanven	26160
ING PFCE Hungary, S.à r.l., Luxembourg	26123	Saint Paul S.A., Luxembourg	26144
ING PFCE Middle Holdco, S.à r.l., Luxembourg	26119	Service Automobile S.A., Capellen	26156
ING PFCE Poland I, S.à r.l., Luxembourg	26124	Skandia Investment Advisory Consultants S.A., Luxembourg	26143
ING PFCE Poland II, S.à r.l., Luxembourg	26123	Soft S.A.H., Luxembourg	26157
ING PFCE Top Holdco, S.à r.l., Luxembourg	26119	Solurec, S.à r.l., Roeser	26128
ING RPFI Soparfi A, S.à r.l., Luxembourg	26117	Soria S.A.H., Luxembourg	26147
ING RPFI Soparfi B, S.à r.l., Luxembourg	26117	Steel & Co S.A., Luxembourg	26114
ING RPFI Soparfi C, S.à r.l., Luxembourg	26116	Sütter und Partner Immobilien A.G., Luxembourg	26149
ING RPFI Soparfi Finco, S.à r.l., Luxembourg	26117	Sütter und Partner Immobilien A.G., Luxembourg	26122
ING RPPSE Soparfi A, S.à r.l., Luxembourg	26118	Sütter und Partner Immobilien A.G., Luxembourg	26159
ING RPPSE Soparfi B, S.à r.l., Luxembourg	26118	Syracus S.A.H., Luxembourg	26154
ING RPPSE Soparfi C, S.à r.l., Luxembourg	26118	Tarragona S.A.H., Luxembourg	26149
Inverness Holding S.A., Luxembourg	26143	Telindus S.A., Strassen	26160
IRACO S.A., Luxembourg	26148	Transneptune Holding S.A., Luxembourg	26119
King Charter S.A., Luxembourg	26115	V.V.R. S.A., Luxembourg	26160
Kollen Ltd	26115	Vinifera International S.A., Luxembourg	26140
L.E.E. International, G.m.b.H., Junglinster	26125	Vision Holding S.A.	26116
Leumi Investment Fund (Lux), Sicav, Luxembourg	26145	Vita Services S.A., Luxembourg	26137
Lux Consultants & Travel S.A., Luxembourg	26128	Volcarec, S.à r.l., Luxembourg	26155
Lux Euro Sud S.A., Roeser	26160	Volcarec, S.à r.l., Luxembourg	26155
Macarena S.A.H., Luxembourg	26155	Vuksan S.A.H., Luxembourg	26152
Mayfair Holding S.A., Luxembourg	26145	Window Decoration International, S.à r.l., Bertrange	26141
Mercuria Services S.A., Luxembourg	26129	Xademu Luxembourg Holding S.A., Luxembourg	26145
Mercuria Services S.A., Luxembourg	26131	Xedoc Holding S.A., Luxembourg	26143
Moda Finance S.A., Luxembourg	26159	Zaragoza S.A.H., Luxembourg	26148
MW Steel Export, S.à r.l., Soleuvre	26131	Zonat S.A., Luxembourg	26141
Neander Motors, S.à r.l., Luxembourg	26133		
Nogalith S.A., Luxembourg	26115		
OD International (Luxembourg) Finance, S.à r.l., Luxembourg	26157		
Orgere S.A., Luxembourg	26121		

STEEL & Co S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 14, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 41.801.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 14 février 2005, réf. LSO-BB02914, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(014688.3/643/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2005.

PASSAGE FITNESS FIRST LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5230 Sandweiler, auf der Hohkaul.
R. C. Luxembourg B 72.875.

Le bilan au 31 octobre 2003, enregistré à Luxembourg, le 14 février 2005, réf. LSO-BB02917, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(014693.3/643/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2005.

26115

BIO COMPANY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1616 Luxembourg, 13, place de la Gare.
R. C. Luxembourg B 92.138.

John Noel Wallace démissionne du poste de Gérant Technique de BIO COMPANY (Restaurant Harmony, 13, place de la Gare, L-1616). Il n'y a pas de période de préavis et la démission prend effet ce jour.

J. N. Wallace.

Enregistré à Luxembourg, le 3 février 2005, réf. LSO-BB01146. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013755.2//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

KING CHARTER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 71.708.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est tenue au siège social à Luxembourg le 21 janvier 2005 que:

L'Assemblée décide de révoquer Monsieur Pascal Wiscour-Conter, licencié en sciences économiques, élisant domicile au 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, en sa qualité d'administrateur. Décharge lui sera accordée lors de la prochaine Assemblée Générale clôturant l'exercice au 31 décembre 2004.

L'Assemblée décide d'élire en remplacement de l'administrateur révoqué, TRIMAR MANAGEMENT, société de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg. Son mandat est confirmé en date de ce jour et prendra fin lors de l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 9 février 2005, réf. LSO-BB02211. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(014056.3/2329/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

NOGALITH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 81.372.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg le 21 janvier 2005 que:

L'Assemblée décide de révoquer l'Administrateur Monsieur Pascal Wiscour-Conter, licencié en sciences commerciales et financières, élisant domicile au 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, en sa qualité d'administrateur. Décharge lui sera accordée lors de la prochaine Assemblée Générale clôturant l'exercice au 31 décembre 2004.

L'Assemblée décide d'élire en remplacement de l'administrateur révoqué, TRIMAR MANAGEMENT S.A., société de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 25C, boulevard Royal, L-2449, Luxembourg. Son mandat est confirmé en date de ce jour et prendra fin lors de l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 9 février 2005, réf. LSO-BB02210. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(014058.3/2329/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

KOLLEN Ltd.

R. C. Luxembourg B 76.575.

Avec effet immédiat, la société BECOFIS, S.à r.l., BUREAU EUROPEEN DE COMPTABILITE ET DE FISCALITE, S.à r.l., avec siège à 4A, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg, dénonce le siège établi en ses locaux de la société KOLLEN Ltd, de sorte que celle-ci se trouve jusqu'à nouvel avis sans domicile ni résidence connus.

Luxembourg, le 29 novembre 2004.

BECOFIS, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 décembre 2004, réf. LSO-AX04690. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(014218.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

VISION HOLDING S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 64.305.

Avec effet immédiat, la société BECOFIS, S.à r.l., BUREAU EUROPEEN DE COMPTABILITE ET DE FISCALITE, S.à r.l., avec siège à 4A, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg, dénonce le siège établi en ses locaux de la société VISION HOLDING S.A., de sorte que celle-ci se trouve jusqu'à nouvel avis sans domicile ni résidence connus.

Luxembourg, le 13 décembre 2004.

BECOFIS, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 décembre 2004, réf. LSO-AX04694. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(014237.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

ING LPFE SOPARFI FINCO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 2.750.000,-

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 79.670.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale tenue au siège de la société le 28 janvier 2005

M. Steve van den Broek, demeurant professionnellement au 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, a été nommé gérant pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour extrait sincère et conforme

ING LPFE SOPARFI FINCO, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 février 2005, réf. LSO-BB01024. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(014252.3/655/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

ING RPFI SOPARFI C, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 250.000,-

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 74.146.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale tenue au siège de la société le 28 janvier 2005

M. Steve van den Broek, demeurant professionnellement au 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, a été nommé gérant pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour extrait sincère et conforme

ING RPFI SOPARFI C, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 février 2005, réf. LSO-BB01010. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(014253.3/655/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

AVERNA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 38.928.

EXTRAIT

Il ressort d'une résolution du conseil d'Administration que le siège social a été transféré au, 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Luxembourg, le 25 janvier 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 février 2005, réf. LSO-BB02031. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(014324.3/534/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

ING RPFİ SOPARFI B, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 225.000,-.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 74.145.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale tenue au siège de la société le 28 janvier 2005

M. Steve van den Broek, demeurant professionnellement au 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, a été nommé gérant pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour extrait sincère et conforme

ING RPFİ SOPARFI B, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 février 2005, réf. LSO-BB01015. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(014254.3/655/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

ING RPFİ SOPARFI A, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.350.000,-.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 72.289.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale tenue au siège de la société le 28 janvier 2005

M. Steve van den Broek, demeurant professionnellement au 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, a été nommé gérant pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour extrait sincère et conforme

ING RPFİ SOPARFI A, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 février 2005, réf. LSO-BB01016. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(014255.3/655/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

ING RPFİ SOPARFI FINCO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 2.500.000,-.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 74.017.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale tenue au siège de la société le 28 janvier 2005

M. Steve van den Broek, demeurant professionnellement au 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, a été nommé gérant pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour extrait sincère et conforme

ING RPFİ SOPARFI FINCO, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 février 2005, réf. LSO-BB01018. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(014256.3/655/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

ETABLISSEMENTS A. POECKES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3786 Tétange, 25, rue Pierre Schiltz.
R. C. Luxembourg B 13.651.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 10 février 2005, réf. LSO-BB02518, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ETABLISSEMENTS A. POECKES S.A.

Signature

(014353.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

ING RPPSE SOPARFI C, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 15.000,-.**Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 99.835.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale tenue au siège de la société le 28 janvier 2005

M. Steve van den Broek, demeurant professionnellement au 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, a été nommé gérant pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour extrait sincère et conforme

ING RPPSE SOPARFI C, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 février 2005, réf. LSO-BB01019. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(014258.3/655/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

ING RPPSE SOPARFI B, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 15.000,-.**Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 99.825.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale tenue au siège de la société le 28 janvier 2005

M. Steve van den Broek, demeurant professionnellement au 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, a été nommé gérant pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour extrait sincère et conforme

ING RPPSE SOPARFI B, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 février 2005, réf. LSO-BB01021. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(014260.3/655/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

ING RPPSE SOPARFI A, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 15.000,-.**Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 99.824.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale tenue au siège de la société le 28 janvier 2005

M. Steve van den Broek, demeurant professionnellement au 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, a été nommé gérant pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour extrait sincère et conforme

ING RPPSE SOPARFI A, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 février 2005, réf. LSO-BB01022. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(014261.3/655/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

ETABLISSEMENTS A. POECKES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3786 Tétange, 25, rue Pierre Schiltz.

R. C. Luxembourg B 13.651.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 10 février 2005, réf. LSO-BB02517, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ETABLISSEMENTS A. POECKES S.A.

Signature

(014356.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

ING PFCE TOP HOLDCO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 206.000,-.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 95.703.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale tenue au siège de la société le 27 janvier 2005

M. Steve van den Broek, demeurant professionnellement au 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, a été nommé gérant pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 27 janvier 2005.

Pour extrait sincère et conforme
ING PFCE TOP HOLDCO, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 février 2005, réf. LSO-BB01009. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(014263.3/655/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

ING PFCE MIDDLE HOLDCO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 193.000,-.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 96.469.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale tenue au siège de la société le 27 janvier 2005

M. Steve van den Broek, demeurant professionnellement au 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, a été nommé gérant pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 27 janvier 2005.

Pour extrait sincère et conforme
ING PFCE MIDDLE HOLDCO, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 février 2005, réf. LSO-BB01008. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(014265.3/655/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

TRANSNEPTUNE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 55.512.

L'an deux mille quatre, le vingt et un décembre.

Par-devant Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, 35, rue Notre-Dame.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding TRANSNEPTUNE HOLDING S.A., avec siège social à L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey, constituée suivant acte reçu par le notaire Camille Hellinckx, alors de résidence à Luxembourg, en remplacement du notaire Jean-Paul Hencks, de résidence à Luxembourg, en date du 26 juin 1996, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 496 du 3 octobre 1996, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous la section B et le numéro 55.512, au capital social de deux cent quarante-trois mille neuf cent dix-huit virgule quarante-deux euros (EUR 243.918,42), représenté par mille six cents (1.600) actions sans désignation de valeur nominale.

L'assemblée est présidée par Monsieur Jean-Paul Reiland, employé privé, demeurant professionnellement à L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey,

qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Patricia Ceccotti, employée privée, demeurant professionnellement à L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Christian François, employé privé, demeurant professionnellement à L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

Le bureau ayant été ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, sont renseignés sur une liste de présence, signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il résulte de ladite liste de présence que toutes les actions émises sont présentes ou représentées, de sorte que la présente assemblée a pu se tenir sans avis de convocation préalable.

III.- Que la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

1. Décision de prononcer la dissolution de la société.
2. Décision de procéder à la mise en liquidation de la société.

3. Décharge à donner au Conseil d'Administration et au Commissaire aux Comptes pour la période allant du 1^{er} janvier 2004 jusqu'à la date de la mise en liquidation.

4. Désignation d'un ou de plusieurs liquidateurs et détermination de leurs pouvoirs.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière, après délibération, a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide la dissolution de la société anonyme holding TRANSNEPTUNE HOLDING S.A.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide la mise en liquidation de la société anonyme holding TRANSNEPTUNE HOLDING S.A.

Troisième résolution

L'assemblée générale décide de donner décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes en fonction, pour l'exercice de leurs mandats allant du 1^{er} janvier 2004 jusqu'à la date de la présente assemblée générale extraordinaire.

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide de nommer liquidateur:

FIN-CONTROLE S.A., société anonyme, avec siège social à L-1946 Luxembourg, 26, rue Louvigny.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis des lois coordonnées sur les sociétés commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; renoncer à tous droits réels, privilèges, hypothèques, actions résolutoires, donner mainlevée, avec ou sans paiement, de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut se référer aux écritures de la société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont signé avec le notaire la présente minute.

Signé: J.-P. Reiland, P. Ceccotti, C. François, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 2004, vol. 146S, fol. 25, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 février 2005.

E. Schlessler.

(013115.3/227/67) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2005.

EUROPEAN CHARTER SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 67.006.

Extrait des résolutions du Conseil d'Administration du 19 janvier 2005

- Monsieur Jean-Pierre Vernier, directeur de société, demeurant 28, rue Frantz Clément, L-1345 Luxembourg est nommé administrateur de catégorie B en remplacement de Monsieur Dirk Martens, administrateur de catégorie B démissionnaire. Monsieur Vernier terminera le mandat de son prédécesseur venant à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire devant statuer sur les comptes annuels au 31 décembre 2008.

Vis-à-vis des tiers, la société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs, dont obligatoirement une signature de la catégorie A et une autre signature de la catégorie B, ou par la signature individuelle d'un délégué du conseil dans les limites de ses pouvoirs.

- Suite à l'autorisation accordée au Conseil d'Administration lors de l'assemblée générale extraordinaire du 10 novembre 1998, il est décidé de nommer Monsieur Jean-Pierre Vernier, administrateur-délégué avec un pouvoir de signature individuel pour la gestion journalière en remplacement de Monsieur Dirk Martens.

- Monsieur Jean-Pierre Vernier est également nommé Président du Conseil d'Administration.

Luxembourg, le 7 février 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 février 2005, réf. LSO-BB02034. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(014430.3/534/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

ORGERE S.A., Société Anonyme,
(anc. ORGERE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding).
Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 86.114.

L'an deux mille quatre, le trente et un décembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Luxembourg),

s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de ORGERE HOLDING S.A. (la «Société»), une société anonyme holding, établie et ayant son siège social au 13, place d'Armes, L-1136 Luxembourg.

La Société est inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 86.114, et fut constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 30 janvier 2002, publié au Mémorial C numéro 826 du 30 mai 2002.

Les statuts de la Société n'ont pas été modifiés depuis lors.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Jean-Marc Debaty, administrateur de société, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Danielle Caviglia, juriste, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Roberto Manciocchi, juriste, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le Président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1.- Changement de la dénomination sociale de la Société de sa dénomination actuelle ORGERE HOLDING S.A. en ORGERE S.A., ce qui induit la modification de la teneur de l'article 1^{er} des statuts afin de refléter le changement de la dénomination sociale de la Société.

2.- Modification du statut fiscal de la Société régi par la loi du 31 juillet 1929 sur le régime fiscal des sociétés holding afin de soumettre la Société au statut fiscal des sociétés en participations financières - SOPARFI, ce qui induit la modification de l'article 4 des statuts de la Société afin de refléter le changement du statut fiscal pour lui donner dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 4.** La société a pour objet la prise d'intérêts sous quelque forme que ce soit dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placement, l'acquisition par achat, souscription et toute autre manière ainsi que l'aliénation par vente, échange ou toute autre manière de toutes valeurs mobilières et de toutes espèces, l'administration, la supervision et le développement de ces intérêts. La société pourra prendre part à l'établissement et au développement de toute entreprise industrielle ou commerciale et pourra prêter son assistance à pareille entreprise au moyen de prêts, de garanties ou autrement. Elle pourra prêter ou emprunter avec ou sans intérêts, émettre des obligations et autres reconnaissances de dettes.

La société a également pour objet les services de marketing et de prospection de marchés.

La société pourra en outre procéder à des opérations d'achat, de vente et de mise en valeur d'immeubles tant au Grand-Duché de Luxembourg que dans les autres pays membres de l'union européenne.

Elle peut réaliser son objet directement ou indirectement en nom propre ou pour compte de tiers, seule ou en association en effectuant toute opération de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts.

D'une façon générale, la société pourra prendre toutes mesures de contrôle ou de surveillance et effectuer toute opération qui peut lui paraître utile dans l'accomplissement de son objet et de son but.»

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, prend chaque fois à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale des actionnaires décide de changer la dénomination sociale de la Société de sa dénomination actuelle ORGERE HOLDING S.A. en ORGERE S.A., ce qui induit la modification de la teneur de l'article 1^{er} des statuts de la Société afin de refléter le changement de la dénomination sociale de la Société.

L'article premier des statuts aura donc la teneur suivante:

«Il existe une société anonyme luxembourgeoise, dénommée ORGERE S.A.»

Deuxième résolution

L'assemblée générale des actionnaires décide de modifier le statut fiscal de la Société régi par la loi du 31 juillet 1929 sur le statut fiscal des sociétés holding afin de soumettre la Société au statut fiscal des sociétés en participations financières - SOPARFI, ce qui induit la modification de l'article quatre (4) des statuts de la Société afin de refléter le changement du statut fiscal pour lui donner dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 4.** La société a pour objet la prise d'intérêts sous quelque forme que ce soit dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placement, l'acquisition par achat, souscription et toute autre manière ainsi que l'aliénation par vente, échange ou toute autre manière de toutes valeurs mobilières et de toutes espèces, l'administration, la supervision et le développement de ces intérêts. La société pourra prendre part à l'établissement et au développement de toute entreprise industrielle ou commerciale et pourra prêter son assistance à pareille entreprise au moyen de prêts, de garanties ou autrement. Elle pourra prêter ou emprunter avec ou sans intérêts, émettre des obligations et autres reconnaissances de dettes.

La société a également pour objet les services de marketing et de prospection de marchés.

La société pourra en outre procéder à des opérations d'achat, de vente et de mise en valeur d'immeubles tant au Grand-Duché de Luxembourg que dans les autres pays membres de l'union européenne.

Elle peut réaliser son objet directement ou indirectement en nom propre ou pour compte de tiers, seule ou en association en effectuant toute opération de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts.

D'une façon générale, la société pourra prendre toutes mesures de contrôle ou de surveillance et effectuer toute opération qui peut lui paraître utile dans l'accomplissement de son objet et de son but.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: J. M. Debaty, D. Caviglia, R. Manciocchi, J.J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 11 janvier 2005, vol. 891, fol. 20, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 9 février 2005.

J.-J. Wagner.

(015432.3/239/96) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2005.

**ORGERE S.A., Société Anonyme,
(anc. ORGERE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding).**

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 86.114.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 9 février 2005.

J.-J. Wagner.

(015433.3/239/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2005.

SÜTTER UND PARTNER IMMOBILIEN A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-2418 Luxembourg, 2, rue de la Reine.

R. C. Luxembourg B 72.207.

Extraits des résolutions prises dans le cadre de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue en date du 17 juin 2004

L'Assemblée décide de renouveler le mandat des Administrateurs en fonction à savoir:

M. Nicola Nardari, employé privé, demeurant à Milan;

Mme Nerina Mariani, employée privée, demeurant à Luxembourg;

pour un nouveau terme d'un an, leur mandat viendra donc à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en 2005.

L'Assemblée Générale décide également de renouveler le mandat du Commissaire aux Comptes actuellement en fonction, Mme Catherine Vermeersch, pour un nouveau terme d'un an. Son mandat viendra donc à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SÜTTER UND PARTNER IMMOBILIEN AG S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2005, réf. LSO-BA00613. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(014658.3/850/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2005.

ING PFCE HOLDCO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 180.000,-.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 95.702.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale tenue au siège de la société le 27 janvier 2005

M. Steve van den Broek, demeurant professionnellement au 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, a été nommé gérant pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 27 janvier 2005.

Pour extrait sincère et conforme

ING PFCE HOLDCO, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 février 2005, réf. LSO-BB01007. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(014267.3/655/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

ING PFCE HUNGARY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 13.000,-.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 95.699.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale tenue au siège de la société le 27 janvier 2005

M. Steve van den Broek, demeurant professionnellement au 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, a été nommé gérant pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 27 janvier 2005.

Pour extrait sincère et conforme

ING PFCE HUNGARY, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 février 2005, réf. LSO-BB01006. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(014269.3/655/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

ING PFCE POLAND II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 21.000,-.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 95.701.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale tenue au siège de la société le 27 janvier 2005

M. Steve van den Broek, demeurant professionnellement au 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, a été nommé gérant pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 27 janvier 2005.

Pour extrait sincère et conforme

ING PFCE POLAND II, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 février 2005, réf. LSO-BB01004. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(014271.3/655/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

ETABLISSEMENTS A. POECKES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3786 Tétange, 25, rue Pierre Schiltz.
R. C. Luxembourg B 13.651.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 10 février 2005, réf. LSO-BB02516, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ETABLISSEMENTS A. POECKES S.A.

Signature

(014358.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

ING PFCE POLAND I, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 33.000,-.**Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 95.700.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale tenue au siège de la société le 27 janvier 2005

M. Steve van den Broek, demeurant professionnellement au 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, a été nommé gérant pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 27 janvier 2005.

Pour extrait sincère et conforme

ING PFCE POLAND I, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 février 2005, réf. LSO-BB01005. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(014273.3/655/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

ING PFCE CZECH II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 57.000,-.**Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 95.685.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale tenue au siège de la société le 27 janvier 2005

M. Steve van den Broek, demeurant professionnellement au 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, a été nommé gérant pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 27 janvier 2005.

Pour extrait sincère et conforme

ING PFCE CZECH II, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 février 2005, réf. LSO-BB01002. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(014274.3/655/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

ING PFCE CZECH I, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 40.000,-.**Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 95.697.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale tenue au siège de la société le 27 janvier 2005

M. Steve van den Broek, demeurant professionnellement au 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, a été nommé gérant pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 27 janvier 2005.

Pour extrait sincère et conforme

ING PFCE CZECH I, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 février 2005, réf. LSO-BB01003. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(014275.3/655/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

A.08 ISOLATIONS GUY ROLLINGER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.Siège social: L-3980 Wickrange, 4-6, rue des Trois Cantons.
R. C. Luxembourg B 65.507.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 février 2005, réf. LSO-BB01436, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour A.08 ISOLATIONS GUY ROLLINGER, S.à r.l.

Signature

(014364.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

CROWN PROPERTIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 40.323.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration de la société

qui s'est tenue en date du 1^{er} février 2005 à Luxembourg.

A l'unanimité, il est décidé de transférer le siège social de la société du 7, rue Pierre d'Aspelt, L-1142 Luxembourg au, 2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 11 février 2005, réf. LSO-BB02678. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(014279.3/806/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

L.E.E. INTERNATIONAL, Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-6131 Junglinster, Zone Artisanale et Commerciale Langwies.
H. R. Luxemburg B 105.947.

STATUTEN

Im Jahre zweitausendfünf, am ersten Februar.

Vor dem unterzeichneten Henri Hellinckx, Notar im Amtswohnsitz in Mersch (Luxemburg).

Sind erschienen:

1. Herr Jean Schummer, Ingénieur technicien en agronomie, wohnhaft in 1613, rue de Larochette, L-7640 Christnach.

2. Prof. Dr. Peter Heck, Professor, wohnhaft in Mainzerstr. 84, D-66121 Saarbrücken,

hier vertreten durch Herrn Jean Schummer, vorbenannt,
aufgrund einer Vollmacht ihm ausgestellt am 29. Januar 2005.

3. Dr. Johann Friedmann, Diplomingenieur, wohnhaft in Graf-Eckhard-Str. 315, D-85298 Scheyern/Fernhag,

hier vertreten durch Herrn Jean Schummer, vorbenannt,
aufgrund einer Vollmacht ihm ausgestellt am 18. Januar 2005.

4. Herr Hans-Jürgen Schnell, Diplomingenieur, wohnhaft in Schattbucherstrasse, D-88279 Amtzell,

hier vertreten durch Herrn Jean Schummer, vorbenannt,
aufgrund einer Vollmacht ihm ausgestellt am 28. Januar 2005.

5.- Herr Marc Demoulling, Diplombiologe, wohnhaft in 8, rue de l'Eglise L-8363 Greisch.

6.- Herr Jean-Pierre Nau, Agronom, wohnhaft in L-5955 Itzig, 5, rue Nachtbann.

Die vorbenannten Vollmachten bleiben nach ne varietur Unterzeichnung durch die Komparenten und den instrumentierenden Notar gegenwärtiger Urkunde beigegeben, um mit derselben einregistriert zu werden.

Die Komparenten, handelnd wie vorerwähnt erklären, dass sie eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung gegründet haben, deren Satzung sie wie folgt festgelegt haben:

Art. 1. Zwischen den Besitzern der nachstehend geschaffenen Gesellschaftsanteile und derjenigen Anteile, die späterhin noch ausgegeben werden könnten, wird hiermit eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung gegründet, welche den geltenden Gesetzen und insbesondere dem abgeänderten Gesetz vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften und der vorliegenden Satzung unterliegt.

Art. 2. Die Gesellschaft nimmt die Firmenbezeichnung L.E.E. INTERNATIONAL an.

Art. 3. Gegenstand der Gesellschaft ist:

Die Planung, die Finanzierung, der Bau und der Betrieb von Anlagen zur Nutzung regenerativer Energiepotentiale im In- und Ausland. Soweit dies zur Erreichung des Gesellschaftszwecks dienlich erscheint oder die Gesellschaft zu fördern geeignet ist, ist die Gesellschaft berechtigt, andere Unternehmen zu erwerben oder zu pachten, sich an solchen in jeder Form zu beteiligen, Zweigniederlassungen im In- und Ausland zu gründen und den Geschäftsbetrieb auf verwandte Zweige jeder Art auszudehnen und alle Geschäfte vorzunehmen, die der Erreichung des Gesellschaftszwecks dienlich oder diesen zu Fördern geeignet sind. Sie kann auch Grundbesitz erwerben oder veräußern, insbesondere kann sie auch Tochtergesellschaften im In- und Ausland gründen.

Die Schulung und Beratung in den Bereichen Landwirtschaft, Energie und Umwelt.

Die Gesellschaft kann ebenfalls alle Geschäfte tätigen, welche sich direkt oder indirekt auf den Gesellschaftszweck beziehen und dessen Verwirklichung fördern, sowie bewegliche und unbewegliche Sachen aller Art kaufen, mieten, vermieten, konstruieren, verkaufen und tauschen.

Art. 4. Der Sitz der Gesellschaft ist in Junglinster. Er kann in irgendeine andere Ortschaft des Großherzogtums Luxemburg durch einfachen Beschluss der Teilhaber verlegt werden.

Sollten außergewöhnliche Ereignisse politischer oder wirtschaftlicher Natur stattfinden oder nahe bevorstehen, welche die normale Tätigkeit am Gesellschaftssitz oder die unbeschwerter Kommunikation dieses Gesellschaftssitzes mit dem Ausland gefährden, so kann der Gesellschaftssitz vorübergehend bis zur vollständigen Beendigung der außerge-

wöhnlichen Umstände ins Ausland verlegt werden. Ein solcher Beschluss hat keinen Einfluss auf die Nationalität der Gesellschaft. Die Mitteilung über die Sitzverlegung erfolgt und wird Drittpersonen durch das Organ der Gesellschaft übermittelt, welches sich unter den gegebenen Umständen hierzu am besten eignet.

Art. 5. Die Gesellschaft wird auf unbestimmte Dauer gegründet.

Art. 6. Das Gesellschaftskapital ist auf EUR 15.000,- (fünfzehntausend Euro) festgesetzt, dargestellt durch 600 (sechshundert) Anteile von je EUR 25,00 (fünfundzwanzig Euro), welche wie folgt gezeichnet worden sind:

1. Herr Jean Schummer, vorbenannt	100 Anteile
2. Prof. Dr. Peter Heck, vorbenannt	100 Anteile
3. Dr. Johan Friedmann, vorbenannt	100 Anteile
4. Herr Hans-Jürgen Schnell, vorbenannt	100 Anteile
5. Herr Marc Demoulling, vorbenannt	100 Anteile
6. Herr Jean-Pierre Nau, vorbenannt	100 Anteile
Total:	600 Anteile

Die Komparenten, welche die Anteile gezeichnet haben, erklären und bejahen, dass jeder Anteil voll und ganz eingezahlt worden ist, so dass die Summe von EUR 15.000,- (fünfzehntausend Euro) ab sofort zur freien Verfügung der Gesellschaft steht, so wie dies dem instrumentierenden Notar nachgewiesen worden ist.

Die Gesellschaft ist berechtigt unter den gesetzlichen Bedingungen ihre eigenen Anteile zu erwerben.

Art. 7. Die Anteile sind unteilbar gegenüber der Gesellschaft, die für jeden Anteil nur einen einzigen Eigentümer anerkennt. Falls mehrere Personen einen Anteil besitzen, kann die Gesellschaft die Ausübung der entsprechenden Rechte in der Schwebe halten, bis eine Person bestimmt ist, welche ihr gegenüber Eigentümer des Anteils ist. Ebenso verhält es sich bei einem Konflikt zwischen dem Nießbrauchberechtigten und dem «nackten» Eigentümer oder zwischen dem durch Pfand gesicherten Gläubiger und Schuldner. Die Stimmrechte der mit dem Nießbrauch belasteten Anteile werden jedoch nur vom Nießbrauchberechtigten ausgeübt.

Art. 8. Die Abtretung von Anteilen unter Lebenden an Teilhaber und an Nichtteilhaber unterliegt der anlässlich einer Generalversammlung erteilten Genehmigung der Teilhaber, welche mindestens drei Viertel des Kapitals vertreten.

Die Abtretung von Anteilen von Todes wegen an Teilhaber und an Nichtteilhaber unterliegt der anlässlich einer Generalversammlung erteilten Genehmigung der Teilhaber, welche mindestens drei Viertel des Kapitals vertreten, welches den überlebenden Teilhabern gehört.

Diese Genehmigung ist nicht erforderlich, wenn die Anteile an pflichtteilsberechtigte Erben oder an den überlebenden Gatten übertragen werden. Falls die Genehmigung in der einen oder anderen Hypothese verweigert wird, haben die verbleibenden Teilhaber ein Vorkaufsrecht im Verhältnis zu ihrer Beteiligung am verbleibenden Kapital.

Das von einem oder mehreren Teilhabern nicht ausgeübte Vorkaufsrecht geht proportional an die anderen Teilhaber über. Es muss innerhalb einer Frist von drei Monaten ab Verweigerung der Genehmigung ausgeübt werden.

Das Nichtausüben des Vorkaufsrechts zieht automatisch die Genehmigung des ursprünglichen Abtretungsvorschlages nach sich.

Art. 9. Außer seiner Gesellschaftseinlage kann jeder Teilhaber, mit der vorherigen Zustimmung der anderen Teilhaber, der Gesellschaft persönliche Kreditzuschüsse in Kontokorrent gewähren. Diese Kreditzuschüsse werden auf ein spezielles Kontokorrent zwischen dem kreditgebenden Teilhaber und der Gesellschaft verbucht. Sie tragen Zinsen zu einem Satz welcher von der Generalversammlung der Teilhaber mit zweidrittel Mehrheit festgelegt wird. Diese Zinsen werden als allgemeine Geschäftskosten der Gesellschaft verbucht. Kreditzuschüsse, die von einem Teilhaber in der in diesem Artikel bestimmten Form gegeben werden, sind nicht als zusätzliche

Gesellschaftseinlage zu betrachten, und der Teilhaber wird für diesen Betrag nebst Zinsen als Gläubiger der Gesellschaft anerkannt.

Art. 10. Die Gesellschaft wird nicht beendet durch das Ableben, die Unmündigkeitserklärung, den Konkurs oder die Zahlungsunfähigkeitserklärung eines Teilhabers. Im Falle des Ablebens eines Teilhabers wird die Gesellschaft zwischen den überlebenden Teilhabern und den gesetzlichen Erben fortgesetzt.

Art. 11. Es ist den Gläubigern, den Rechtsnachfolgern und den Erben der Teilhaber untersagt, die Aktiva und Dokumente der Gesellschaft aus welchem Grund auch immer versiegeln zu lassen oder sich irgendwie in die Verwaltungshandlungen einzumischen. Für die Ausübung ihrer Rechte müssen sie sich auf die Gesellschaftsinventare stützen.

Art. 12. Die Gesellschaft wird durch einen oder mehrere Geschäftsführer geleitet und verwaltet, welche Teilhaber oder Nichtteilhaber sein können. Die Befugnisse eines Geschäftsführers werden während seiner Ernennung durch die Generalversammlung bestimmt. Das Geschäftsführungsmandat wird ihm bis zur Abberufung durch die Generalversammlung, welche mehrheitlich berät, anvertraut.

Der oder die Geschäftsführer haben die ausgedehntesten Befugnisse, um die Geschäfte der Gesellschaft durchzuführen und um die Gesellschaft gerichtlich oder außergerichtlich zu vertreten.

Der oder die Geschäftsführer können Prokuristen der Gesellschaft ernennen, welche die Gesellschaft mit ihrer alleinigen Unterschrift vertreten können, aber nur in denjenigen Grenzen, welche in der Prokura bestimmt werden müssen.

Art. 13. In der Ausübung seiner Tätigkeit verpflichtet sich kein Geschäftsführer persönlich bezüglich der ordnungsgemäß im Namen der Gesellschaft eingegangenen Verpflichtungen; als einfacher Mandatar ist er nur für die Ausübung seines Mandates verantwortlich.

Art. 14. Kollektivbeschlüsse sind nur gültig getroffen, wenn sie von den Teilhabern, welche mehr als die Hälfte des Kapitals vertreten, angenommen werden. Beschlüsse über eine Satzungsänderung jedoch dürfen nur von der Mehrheit der Teilhaber getroffen werden, welche drei Viertel des Kapitals vertreten. Zwischendividenden können unter folgenden Bedingungen ausgezahlt werden:

- eine Zwischenbilanz ist auf halb- oder vierteljährlicher Basis zu erstellen,
- die Zwischenbilanz muss genügende Gewinne, einschließlich vorgetragener Gewinne ausweisen,
- den Beschluss Zwischendividende auszuzahlen nimmt eine außerordentliche Generalversammlung der Teilhaber.

Art. 15. Das Geschäftsjahr läuft vom ersten Januar bis zum einunddreißigsten Dezember.

Art. 16. Jedes Jahr zum 31. Dezember wird die Geschäftsführung einen Jahresabschluss erstellen und ihn den Teilhabern unterbreiten.

Art. 17. Jeder Teilhaber darf den Jahresabschluss am Sitz der Gesellschaft während den 15 Tagen vor seiner Annahme einsehen.

Art. 18. Der positive Saldo der Gewinn- und Verlustrechnung nach Abzug der allgemeinen Unkosten, der Sozialabgaben, der Abschreibungen und der Rückstellungen bildet den Reingewinn der Gesellschaft. Jedes Jahr werden fünf Prozent des Reingewinns vorweggenommen und der gesetzlichen Rücklage zugeführt. Diese Vorwegnahmen und Zuführungen sind nicht mehr zwingend vorgeschrieben, wenn die Rücklage zehn Prozent des Kapitals erreicht hat, müssen jedoch wieder einsetzen bis zu seiner vollständigen Wiederherstellung, wenn der Rücklagefonds zu einem gegebenen Zeitpunkt aus welchem Grund auch immer in Anspruch genommen worden ist. Der Saldo steht zur freien Verfügung der Teilhaber.

Art. 19. Im Falle der Auflösung der Gesellschaft aus welchem Grund auch immer, wird die Liquidierung durch die Geschäftsführung oder jede andere von den Teilhabern bestimmte Person durchgeführt.

Wenn die Liquidierung der Gesellschaft beendet ist, werden die Aktiva der Gesellschaft unter die Teilhaber im Verhältnis der Anteile, welche sie halten, verteilt.

Etwilige Verluste werden in gleicher Weise aufgeteilt, ohne dass jedoch ein Teilhaber gehalten werden könnte, Zahlungen zu leisten, welche seine Geschäftseinlagen übersteigen.

Art. 20. Für alles, was nicht in dieser Satzung vorgesehen ist, beziehen sich die Teilhaber auf die geltenden gesetzlichen Bestimmungen.

Art. 21. Sämtliche Streitigkeiten, welche während der Liquidation der Gesellschaft, sei es zwischen den Teilhabern selbst, sei es zwischen dem oder den Geschäftsführern und der Gesellschaft entstehen, werden, soweit es sich um die Gesellschaftsangelegenheiten handelt, durch Schiedsgericht entsprechend der Zivilprozessordnung entschieden.

Übergangsbestimmung

Das erste Geschäftsjahr wird heute beginnen und wird am 31. Dezember 2005 enden.

Kosten

Der Gesamtbetrag der Kosten, Ausgaben, Vergütungen und Auslagen, unter welcher Form auch immer, welche der Gesellschaft aus Anlass ihrer Gründung entstehen und für die sie haftet, beläuft sich auf ungefähr EUR 1.800,- (eintausendachthundert Euro).

Außerordentliche Generalversammlung

Sofort nach der Gründung der Gesellschaft haben sich die Gesellschafter, ordnungsgemäß vertreten, welche das gesamte Kapital vertreten, in einer außerordentlichen Generalversammlung zusammengefunden und, nachdem sie erklärt haben, dass sie ordnungsgemäß in Kenntnis der Tagesordnung einberufen worden sind, haben sie nach Beratung folgende Beschlüsse gefasst:

Erster Beschluss

Herr Jean Schummer, vorbenannt, wird zum Geschäftsführer auf unbestimmte Zeit ernannt.

Zweiter Beschluss

Die Gesellschaft wird in allen Angelegenheiten durch die einzelne Unterschrift des Geschäftsführers vertreten.

Dritter Beschluss

Der Gesellschaftssitz befindet, sich in L-6131 Junglinster, Zone Artisanale et Commerciale Langwies.

Vierter Beschluss

Die Gesellschafter erklären, dass sie den verbleibenden Gesellschaftern der GESELLSCHAFT L.E.E., S.à r.l., mit Sitz in L-6131 Junglinster, Zone Artisanale et Commerciale Langwies, nämlich:

Herr Christian Heck, Elektrotechniker, wohnhaft in 4, rue Martin Greisch, L-7794 Bissen,

Herr Thorsten Klaes, Diplom Betriebswirt, wohnhaft in D-54320 Waldrach, Fellerstraße 7,

die Möglichkeit einräumen, innerhalb zwölf Monaten vom heutigen Tage an, weitere Anteile der Gesellschaft L.E.E. INTERNATIONAL zu zeichnen.

Worüber Urkunde, geschehen und aufgenommen in Mersch, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Verlesung und Erklärung des Vorstehenden an die Erschienenen, ist die vorliegende Urkunde gemeinsam mit dem Notar unterschrieben worden.

Gezeichnet: J. Schummer, M. Demoulling, J.-P. Nau, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 9 février 2005, vol. 430, fol. 54, case 5. – Reçu 15.000 euros.

Le Receveur ff. (signé): E. Weber.

Für gleichlautende Ausfertigung, zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt, durch Notar Urbain Tholl, mit dem Amtswohnsitz in Mersch in Ersetzung seines verhinderten Kollegen Notar Henri Hellinckx, vorbenannt.

Mersch, den 9. Februar 2005.

U. Tholl.

(013757.3/242/173) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

ECOMAIL LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5740 Filsdorf, 13, Kaabesbiërg.
R. C. Luxembourg B 52.504.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} février 2005, réf. LSO-BB00377, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 février 2005.

Signature

Mandataire

(014351.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

B.A.H.A. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7515 Mersch, 5, rue Comte D'Autel.
R. C. Luxembourg B 38.665.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} février 2005, réf. LSO-BB00378, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 février 2005.

Signature

Mandataire

(014354.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

SOLUREC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3394 Roeser, 64, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 55.089.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} février 2005, réf. LSO-BB00383, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 février 2005.

Signature

Mandataire

(014357.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

LUX CONSULTANTS & TRAVEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2018 Luxembourg, 19, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 70.916.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 10 février 2005, réf. LSO-BB02464, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 février 2005.

HOOGEWERF & Cie

Agent domiciliataire

Signature

(014376.3/634/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

MERCURIA SERVICES, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 48.840.

L'an deux mille quatre, le six décembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est réunie:

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme MERCURIA SERVICES, ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 48.840, constituée suivant acte notariée du 20 septembre 1994, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1 du 3 janvier 1995.

Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par acte notarié du 8 février 2002, publié au Mémorial C, numéro 851 du 5 juin 2002,

acte rectifié en date du 8 mai 2002, publié au Mémorial C, numéro 1175 du 5 août 2002.

L'Assemblée est ouverte à 11.00 heures sous la présidence de Maître Sophie Wagner-Chartier, docteur en droit, demeurant à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire Maître Alexandre Gobert, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

L'Assemblée choisit comme scrutatrice Maître Sabine Ducroux, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1) Suppression du troisième paragraphe de l'article 5 des statuts de la société, relatif à la possibilité pour la société d'émettre des parts de fondateur;

2) Augmentation du capital social de son montant actuel quatre cent trente-deux mille cinq cents euros (EUR 432.500,-) jusqu'à un montant de quatre cent quatre-vingt-trois mille cinq cents euros (EUR 483.500,-) par l'émission de deux cent quatre (204) actions d'une valeur nominale de deux cent cinquante euros (EUR 250,-) par action.

3) Suppression de la valeur nominale des actions;

4) Augmentation de capital du montant de quatre cent quatre-vingt-trois mille cinq cents euros (EUR 483.500,-) jusqu'à un million cinq cent mille euros (EUR 1.500.000,-) sans émission d'actions nouvelles.

5) Modification subséquente de l'article 5 des statuts de la société.

6) Suppression des cinquième et sixième phrases de l'article 6 des statuts de la société.

7) Création d'un nouvel article 7 des statuts ayant la teneur suivante:

«**Art. 7.** Aucun actionnaire ne peut céder par voie de vente, cession, transfert, apport, fusion, démembrement de propriété, échange, attribution, nantissement, don ou autrement (tous ces actes étant compris dans le terme de «Mutation»), tout ou partie de ses actions ou droits sur ces actions sauf si:

- cette Mutation est faite conformément aux dispositions du pacte d'actionnaires signé par les actionnaires de la société; et si

- l'acquéreur des actions devient partie au pacte d'actionnaires conclu entre les actionnaires et qu'il a signé tous les documents nécessaires de l'avis du conseil d'administration de la société.

Toute Mutation d'actions non conforme aux dispositions du présent article sera nulle et non avenue et la société refusera de reconnaître cette Mutation et ne modifiera en aucune façon le registre des actions nominatives de la société pour refléter un changement de propriété des actions suite à cette Mutation».

8) Modification subséquente de la numérotation des articles des statuts;

9) Modification de l'article 15 (nouvelle numérotation) des statuts de la société pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 15.** Les documents comptables annuels de la société seront contrôlés par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises désignés par le conseil d'administration de la société parmi les membres de l'Institut des réviseurs d'entreprises».

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissent dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de supprimer le dernier alinéa de l'article cinq (5) des statuts de la société, relatif à la possibilité d'émettre des parts de fondateurs.

Deuxième résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social de son montant actuel de quatre cent trente-deux mille cinq cents euros (EUR 432.500,-) à un montant de quatre cent quatre vingt-trois mille cinq cents euros (EUR 483.500,-) par l'émission de deux cent quatre (204) actions nouvelles d'une valeur nominale de deux cent cinquante euros (EUR 250,-) par action.

Les actionnaires existants ont expressément renoncé à leur droit préférentiel de souscription.

Les deux cent quatre (204) actions nouvelles ont été souscrites par Monsieur Christian Billon, demeurant à Luxembourg, 18, rue d'Orange;

Monsieur Christian Billon est représenté à cette assemblée par Maître Sophie Wagner-Chartier, prénommée, en vertu d'une procuration ci-annexée.

De ces deux cent quatre (204) actions ainsi souscrites, deux cent une (201) ont été libérées par incorporation des réserves disponibles, pour un montant de cinquante mille deux cent cinquante euros (EUR 50.250,-).

La réalité de la réserve et de son montant fait l'objet d'un rapport de réviseur d'entreprise établi par Monsieur Frans Elpers, réviseur d'entreprises, demeurant à Luxembourg, en date du 29 novembre 2004, qui demeurera ci-annexé.

Ce rapport conclut comme suit:

«Conclusions:

Sur base de notre examen limité, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité des informations données dans les comptes annuels intermédiaires arrêtés au 31 octobre 2004, qui ont été préparés conformément aux prescriptions légales, et dont les réserves disponibles s'élèvent à EUR 50.254,63.»

Les trois (3) actions restantes ainsi souscrites ont été libérées en numéraire et le montant de sept cent cinquante euros (EUR 750,-) se trouve désormais à la disposition de la société, ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné.

Troisième résolution

L'assemblée générale décide de supprimer la valeur nominale des actions de la société.

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital du montant quatre cent quatre-vingt-trois mille cinq cents euros (EUR 483.500,-) jusqu'au montant d'un million cinq cent mille euros (EUR 1.500.000,-) sans émission d'actions nouvelles.

Le montant d'un million seize mille cinq cents euros (EUR 1.016.500,-) a été libéré en numéraire par les actionnaires existants, au prorata de leur participation actuelle dans le capital social de la société et se trouve désormais à la disposition de la société, ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné.

Les actionnaires existants sont représentés par Maître Sophie Wagner-Chartier, prénommé, respectivement par Maître Guy Harles, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu de procurations ci-annexées.

Cinquième résolution

Suite aux résolutions qui précèdent, l'article cinq (5) des statuts de la société est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital souscrit de la société est fixé à un million cinq cent mille euros (EUR 1.500.000,-) représenté par mille neuf cent trente-quatre (1.934) actions sans désignation de valeur nominale.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'Assemblée Générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La société peut, aux conditions et aux termes prévus par la loi, racheter ses propres actions.»

Sixième résolution

L'assemblée décide de supprimer les cinquième et sixième phrases de l'article six (6) des statuts de la société, de sorte que cet article six (6) se lise désormais comme suit:

«**Art. 6.** Les actions de la société sont nominatives. Il est tenu au siège social un registre des actions nominatives, dont tout actionnaire pourra prendre connaissance, et qui contiendra les indications prévues à l'article trente-neuf de la loi modifiée du dix août mille neuf cent quinze concernant les sociétés commerciales. La propriété des actions nominatives s'établit par une inscription sur ledit registre. Des certificats constatant ces inscriptions au registre seront délivrés, signés par deux administrateurs. La société ne reconnaît qu'un propriétaire par action; si la propriété de l'action est indivise, démembrée ou litigieuse, les personnes invoquant un droit sur l'action devront désigner un mandataire unique pour présenter l'action à l'égard de la société. La société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.»

Septième résolution

L'assemblée générale décide de créer un nouvel article sept (7) des statuts ayant la teneur suivante:

«**Nouvel Art. 7.** Aucun actionnaire ne peut céder par voie de vente, cession, transfert, apport, fusion, démembrement de propriété, échange, attribution, nantissement, don ou autrement (tous ces actes étant compris dans le terme de «Mutation»), tout ou partie de ses actions, quelle qu'en soit la catégorie, ou droits sur ces actions sauf si:

- cette Mutation est faite conformément aux dispositions du pacte d'actionnaires signé par les actionnaires de la société; et si

- l'acquéreur des actions devient partie au pacte d'actionnaires conclu entre les actionnaires et qu'il a signé tous les documents nécessaires de l'avis du conseil d'administration de la société.

Toute Mutation d'actions non conforme aux dispositions du présent article sera nulle et non avenue et la société refusera de reconnaître cette Mutation et ne modifiera en aucune façon le registre des actions nominatives de la société pour refléter un changement de propriété des actions suite à cette Mutation.»

Huitième résolution

Suite à la résolution qui précède, l'assemblée générale décide de modifier la numérotation des articles suivants des statuts.

Neuvième résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'article quinze (15) (nouvelle numérotation) des statuts de la société pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 15.** Les documents comptables annuels de la société seront contrôlés par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises désignés par le conseil d'administration de la société parmi les membres de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de douze mille trois cents euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: S. Wagner-Chartier, A. Gobert, S. Ducroux, J.J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 10 décembre 2004, vol. 889, fol. 77, case 11. – Reçu 10.172,50 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 23 décembre 2004.

J.-J. Wagner.

(015435.3/239/145) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2005.

MERCURIA SERVICES, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 48.840.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 9 février 2005.

J.-J. Wagner.

(015436.3/239/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2005.

MW STEEL EXPORT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4470 Soleuvre, 2, rue Emile Mayrisch.

R. C. Luxembourg B 90.962.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} février 2005, réf. LSO-BB00374, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 février 2005.

Signature

Mandataire

(014361.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

ECLIPSE AVIATION EUROPE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 50.000.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 16, rue Jean-Pierre Brasseur.

R. C. Luxembourg B 95.627.

Extrait des résolutions du Conseil d'Administration du 7 décembre 2004

Il résulte de la résolution prise par le Conseil d'Administration de la Société le 7 décembre 2004 que le siège social de la Société a été transféré de son adresse actuelle 33, rue Henri VII, L-1725 Luxembourg au, 16, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg avec effet au 17 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

R. Pieper

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2005, réf. LSO-BA04485. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(014394.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

**I.04 BERTRANGE, Société à responsabilité limitée,
(anc. ROLLINGER BERTRANGE).**

Siège social: L-3980 Wickrange, 4-6, rue des Trois Cantons.
R. C. Luxembourg B 46.286.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 février 2005, réf. LSO-BB01374, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour I.04 BERTRANGE, S.à r.l.

Signature

(014367.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

**I.03 WICKRANGE-BUREAUX, Société à responsabilité limitée,
(anc. TOITURES GUY ROLLINGER).**

Siège social: L-3980 Wickrange, 4-6, rue des Trois Cantons.
R. C. Luxembourg B 46.292.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 février 2005, réf. LSO-BB01372, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour I.03 WICKRANGE-BUREAUX, S.à r.l.

Signature

(014370.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

A.17 COUVERTURES GUY ROLLINGER, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3980 Wickrange, 4-6, rue des Trois Cantons.
R. C. Luxembourg B 72.909.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 février 2005, réf. LSO-BB01447, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour A.17 COUVERTURES GUY ROLLINGER, S.à r.l.

Signature

(014372.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

A.16 FERBLANTERIES GUY ROLLINGER, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3980 Wickrange, 4-6, rue des Trois Cantons.
R. C. Luxembourg B 72.908.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 février 2005, réf. LSO-BB01443, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour A.16 FERBLANTERIES GUY ROLLINGER, S.à r.l.

Signature

(014374.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

PACK'US INTERNATIONAL ENTERPRISES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2018 Luxembourg, 19, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 85.772.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 10 février 2005, réf. LSO-BB02463, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 février 2005.

Pour HOOGEWERF & Cie

Agent domiciliataire

Signature

(014379.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

A.15 LOCATIONS GUY ROLLINGER, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3980 Wickrange, 4-6, rue des Trois Cantons.
R. C. Luxembourg B 72.907.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 février 2005, réf. LSO-BB01441, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour A.15 LOCATIONS GUY ROLLINGER, S.à r.l.

Signature

(014375.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

A.12 MENUISERIES GUY ROLLINGER, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3980 Wickrange, 4-6, rue des Trois Cantons.
R. C. Luxembourg B 70.041.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 février 2005, réf. LSO-BB01435, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour A.10 MENUISERIES GUY ROLLINGER, S.à r.l.

Signature

(014377.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

A.11 ECHAFAUDAGES GUY ROLLINGER, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3980 Wickrange, 4-6, rue des Trois Cantons.
R. C. Luxembourg B 69.296.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 février 2005, réf. LSO-BB01434, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour A.11 ECHAFAUDAGES GUY ROLLINGER, S.à r.l.

Signature

(014378.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

A.10 TOITURES GUY ROLLINGER WICKRANGE, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3980 Wickrange, 4-6, rue des Trois Cantons.
R. C. Luxembourg B 67.710.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 février 2005, réf. LSO-BB01432, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour A.10 TOITURES GUY ROLLINGER WICKRANGE, S.à r.l.

Signature

(014380.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

NEANDER MOTORS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 16, rue Jean-Pierre Brasseur.
R. C. Luxembourg B 104.002.

Extrait des résolutions du Conseil d'Administration du 7 décembre 2004

Il résulte de la résolution prise par le Conseil d'Administration de la Société le 7 décembre 2004 que le siège social de la Société a été transféré de son adresse actuelle, 33, rue Henri VII, L-1725 Luxembourg au, 16, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg avec effet au 17 décembre 2004.

R. Pieper

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2005, réf. LSO-BA04488. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(014396.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

A.09 TOITURES GUY ROLLINGER STEGEN, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3980 Wickrange, 4-6, rue des Trois Cantons.
R. C. Luxembourg B 67.711.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 février 2005, réf. LSO-BB01428, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour A.09 TOITURES GUY ROLLINGER STEGEN, S.à r.l.

Signature

(014381.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

A.21 NATURAL STONE-WORLD WIDE, Société Anonyme.

Siège social: L-3980 Wickrange, 4-6, rue des Trois Cantons.
R. C. Luxembourg B 96.739.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 février 2005, réf. LSO-BB01460, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour A.21 NATURAL STONE WORLD-WIDE S.A.

Signature

(014382.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

A.20 S.O.S. TECHNIQUES GUY ROLLINGER, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3980 Wickrange, 4-6, rue des Trois Cantons.
R. C. Luxembourg B 72.912.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 février 2005, réf. LSO-BB01459, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour A.20 S.O.S TECHNIQUES GUY ROLLINGER, S.à r.l.

Signature

(014384.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

FONDERIE UNIQUE LUXEMBOURG S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-8253 Mamer, 29, rue des Merisiers.
H. R. Luxemburg B 84.578.

Auszug aus dem Protokoll der außerordentlichen Generalversammlung vom 19. Januar 2005

Am Mittwoch, dem 19. Januar 2005, um 11.00 Uhr versammelten sich die Aktionäre der FONDERIE UNIQUE LUXEMBOURG S.A., zu einer außerordentlichen Generalversammlung am Gesellschaftssitz, in Mamer, aus der folgendes hervorgeht:

Die Gesellschafter fassen einstimmig folgende Beschlüsse:

1. Die außerordentliche Generalversammlung beschließt, den Verwaltungsrat zu ermächtigen, Herrn Hanns J. Oellers, Verwaltungsratsmitglied, mit sofortiger Wirkung zum Delegierten des Verwaltungsrates zu ernennen.

2. Die außerordentliche Generalversammlung beschließt, folgende Mitglieder des Verwaltungsrates mit sofortiger Wirkung von ihrem Mandat abzurufen:

- Herr Jean-Paul Frank, Verwaltungsratsmitglied, wohnhaft in L-2530 Luxembourg;

- Herr Max Galowich, Verwaltungsratsmitglied, wohnhaft in Luxembourg.

Die Versammlung erteilt den beiden ausscheidenden Verwaltungsratsmitgliedern Entlastung für ihr bisheriges Mandat.

3. Die außerordentliche Generalversammlung beschließt, folgende Personen mit sofortiger Wirkung zu Mitgliedern des Verwaltungsrates zu ernennen:

- Herr Dr. Daniel Weinbrenner, Diplom-Volkswirt, wohnhaft in B-4780 St. Vith;

- Frau Christa Oellers, Bankkauffrau, wohnhaft in L-8253 Mamer.

4. Die außerordentliche Generalversammlung beschließt, den derzeitigen Kommissar mit sofortiger Wirkung von seinem Mandat abzurufen. Es handelt sich um:

- LUX-AUDIT S.A. mit Sitz in L-1510 Luxembourg.

Die Versammlung erteilt dem ausscheidenden Kommissar Entlastung für sein bisheriges Mandat.

5. Die außerordentliche Generalversammlung beschließt, folgende Gesellschaft mit sofortiger Wirkung zum Kommissar zu ernennen:

- FN-SERVICES S.à r.l. mit Sitz in L-9991 Weiswampach.

6. Die außerordentliche Generalversammlung beschließt, dass die Mandate aller Verwaltungsratsmitglieder, des Delegierten des Verwaltungsrates und des Kommissars mit der ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2010 enden.

Zur Eintragung beim Handelsregister und zur Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, den 19. Januar 2005.

Für FONDERIE UNIQUE LUXEMBOURG S.A.

FIDUNORD, S.à r.l.

Unterschrift

Enregistré à Diekirch, le 28 janvier 2005, réf. DSO-BA00268. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(014385.3//38) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

FONDERIE UNIQUE LUXEMBOURG S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-8253 Mamer, 29, rue des Merisiers.

H. R. Luxemburg B 84.578.

Auszug aus einer Versammlung des Verwaltungsrates vom 19. Januar 2005

Die unterzeichneten Verwaltungsratsmitglieder beschließen einstimmig und aufgrund der ihnen durch die Gesellschaftssatzungen zuerkannten Vollmachten:

Herrn Hanns J. Oellers zum Delegierten des Verwaltungsrates (geschäftsführenden Verwaltungsratsmitglied) zu ernennen.

Zur Eintragung beim Handelsregister und zur Veröffentlichung im Mémorial.

Weiswampach, den 19. Januar 2005.

Für FONDERIE UNIQUE LUXEMBOURG S.A.

FIDUNORD, S.à r.l.

Unterschrift

Enregistré à Diekirch, le 28 janvier 2005, réf. DSO-BA00269. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(014383.3/667/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

ATAO LICENSING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 3, rue des Bains.

R. C. Luxemburg B 106.049.

STATUTS

L'an deux mille cinq le six janvier.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Ont comparu:

1. - La société ATAO SA, dont le siège social est situé 6, place de Nancy, L-2212 Luxembourg et immatriculée au registre du commerce sous le numéro B 77 763,

Représenté aux présentes par Monsieur Thierry Masurel, directeur financier, demeurant à Luxembourg.

En vertu d'une procuration sous seing privé, laquelle paraphée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui

2. - La société ETI SA, dont le siège social est situé 3, rue des Bains, L-1212 Luxembourg et immatriculée au registre du commerce sous le numéro B 88 754,

Représentée aux présentes par son représentant légal, Monsieur Thierry Maman, administrateur, demeurant à Luxembourg.

Lesquels comparants, représentés comme dit est, ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

Art. 1^{er}. Il est formé par la présente une société anonyme sous la dénomination de ATAO LICENSING SA.

Art. 2. Le siège social est établi à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

Il peut être transféré dans tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une décision du Conseil d'Administration.

Il peut être créé, par simple décision du Conseil d'administration, des succursales ou bureaux, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 3. La durée de la société est illimitée.

Art. 4. La société a pour objet:

- Toutes prestations de service, de conseil et de commercialisation de tous types de services relatifs à la sonorisation, l'acoustique de tout espace ou volume, salles de spectacles, conférence, amphithéâtres, cinémas, Théâtres, auditorium, centres commerciaux, magasins ou véhicules, aéronefs, navires et toutes activités annexes et connexes.

- L'importation, l'exportation, la vente de tous types de produits et matériels relatifs à la sonorisation et l'acoustique et plus généralement tout type de matériel multimédia.

- L'utilisation et la propriété de tous brevets par voies d'achat, d'apport ou de toute autre manière.

- La cession, la concession, l'autorisation du droit d'exploitation, l'apport, l'établissement de contrat de licence et sous licence, le nantissement desdits brevets en totalité ou en partie.

- Le bénéfice de toutes prérogatives et l'exécution de toutes obligations attachées aux brevets possédés ou concédés à la Société.

- Les services de conseil en développement, gestion, mise en place et
- La prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.
- L'acquisition par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière de valeurs immobilières et mobilières de toute espèce et la réalisation de tout type d'opération par voie de vente, cession, échange ou autre.
- L'acquisition et la mise en valeur de tout droit de propriété intellectuelle, notamment de brevets, de marques, de dessins et modèles, de droits d'auteurs ainsi que de tout autre droit s'y rattachant ou pouvant les compléter.
- Procéder à toutes opérations immobilières, mobilières, commerciales, industrielles ou financières nécessaires et utiles pour le développement des activités de l'objet social. Pour cela, emprunter ou accorder à d'autres entreprises dans lesquelles la société détient un intérêt, des concours, prêts, avances ou garanties.

Art. 5. Le capital social est fixé à cent mille euro (100.000 euro) divisé en dix mille (10.000) actions de 10 euro chacune.

Art. 6. Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions. La société pourra procéder au rachat de ses actions au moyen de ses réserves disponibles et en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi de 1915.

Art. 7. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 8. Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Le conseil d'administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télécopieur ou télex, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télécopieur ou télex.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Le conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

Il peut leur confier tout ou partie de l'administration courante de la société, de la direction technique ou commerciale de celle-ci. La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale. La première personne à qui sera déléguée la gestion journalière peut être nommée par la première assemblée générale des actionnaires. La société se trouve engagée par la signature individuelle de l'administrateur-délégué, ayant toute capacité pour exercer les activités décrites dans l'objet social ci avant, conformément aux critères retenus par le Ministère luxembourgeois des Classes Moyennes, ou par la signature conjointe de deux administrateurs de la société dont celle de l'Administrateur délégué.

Art. 9. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Art. 10. L'année sociale commence le premier janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Art. 11. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le deuxième mardi du mois de juin à 10 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 12. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que, pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix, sauf les restrictions imposées par la loi.

Art. 13. L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Art. 14. Sous réserve des dispositions de l'article 72-2 de la loi de 1915 le conseil d'administration est autorisé à procéder à un versement d'acomptes sur dividendes. Article 15. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2005.

2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2006.

Souscription et libération

Les comparants précités ont souscrit aux actions créées de la manière suivante:

1. - La Société Anonyme ATAO SA, quatre mille actions	4.000
2. - La société ETI SA représentée, six mille actions	6.000
Total: dix mille actions	<u>10.000</u>

Toutes les actions sont libérées en numéraire pour au moins un vingt cinq pour cent (25%) de sorte que la somme de 25.000 euro (vingt cinq mille euro) est à la disposition de la société ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentant qui le constate expressément.

Déclaration

Le notaire instrumentant déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution s'élèvent approximativement à la somme de 3.000,- euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

1. - Le nombre des administrateurs est fixé à quatre, et celui des commissaires aux comptes à un.
2. - Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:
 - a) Monsieur Patrick Lecocq, représentant la société ATAO SA;
 - b) Monsieur Thierry Maman, indépendant, demeurant 28, rue Alfred de Musset, L-2175 Luxembourg;
 - c) Monsieur Raphaël Cambier, indépendant, demeurant 1, rue Evrard Ketten, L-1856 Luxembourg;
 - d) Monsieur Thierry Masurel, indépendant demeurant 28, rue Alfred de Musset, L 2175 Luxembourg.
- 3.- Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes:
 - Madame Sylvie Crugnola demeurant 1bis, rue du Cimetière, F-57175 Talange.
- 4.- Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2010.
- 5.- Le siège social est établi à Luxembourg, 3, rue des Bains.
- 6.- Faisant usage de la faculté offerte par l'article huit (8) des statuts, l'assemblée nomme en qualité de premier administrateur-délégué de la société Monsieur Thierry Maman, préqualifié, lequel pourra engager la société sous sa seule signature, dans le cadre de la gestion journalière dans son sens le plus large, y compris toutes opérations bancaires.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: T. Masurel, T. Maman, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 13 janvier 2005, vol. 23CS, fol. 52, case 8. – Reçu 1.000 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 janvier 2005.

J. Elvinger.

(015523.3/211/139) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2005.

VITA SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1351 Luxembourg, 13, rue du Commerce.

R. C. Luxembourg B 96.057.

Constituée en date du 15 septembre 2003 par-devant Maître Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage, publié au Mémorial C no 1114 du 25 octobre 2003.

—
Le bilan au 31 décembre 2003 enregistré à Luxembourg, le 9 février 2005, réf. LSO-BB02102, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 février 2005.

Pour extrait sincère et conforme

Pour VITA SERVICES S.A.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

(014397.3/1261/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

A.19 FERRONERIES GUY ROLLINGER, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3980 Wickrange, 4-6, rue des Trois Cantons.
R. C. Luxembourg B 72.911.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 février 2005, réf. LSO-BB01456, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour A.19 FERRONERIES GUY ROLLINGER, S.à r.l.

Signature

(014386.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

A.18 ETANCHEITES GUY ROLLINGER, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3980 Wickrange, 4-6, rue des Trois Cantons.
R. C. Luxembourg B 72.910.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 février 2005, réf. LSO-BB01451, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour A.18 ETANCHEITES GUY ROLLINGER, S.à r.l.

Signature

(014387.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

IMIDO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3378 Livange, route de Bettembourg, Z.I. le 2000.
R. C. Luxembourg B 59.117.

L'an deux mille cinq, le dix février.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg),

s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de IMIDO S.A., (la «Société»), une société anonyme, établie et ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 59.117, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 5 mai 1997, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 428 du 6 août 1997.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Jean-Claude Chirre, employé, demeurant à Malzéville.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Nadia Weyrich, employée privée, demeurant à Arlon.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Philippe Barthelemy, gérant de société, demeurant à Nancy.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le Président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

- 1.- Suppression de la désignation de la valeur nominale des actions existantes.
 - 2.- Conversion du capital social de la Société de même que la comptabilité de la Société de francs luxembourgeois (LUF) en euros (EUR) au taux de conversion de 1,- EUR=40,3399 LUF du capital social actuel de 1.250.000,- LUF en 30.986,69 EUR.
 - 3.- Augmentation du capital social souscrit à concurrence de 13,31 EUR pour le porter de son montant actuel après conversion de 30.986,69 EUR à celui de 31.000,- EUR, par apport en numéraire d'un montant de 13,31 EUR sans création ni émission d'actions nouvelles.
 - 4.- Modification afférente de l'article 5 des statuts.
 - 5.- Transfert du siège social à L-3378 Livange, route de Bettembourg.
 - 6.- Modification afférente du premier alinéa de l'article 2 des statuts.
 - 7.- Acceptation de la démission avec décharge de Messieurs Philippe Barthelemy, Frédéric Barthelemy et Alain Toffolo, de leur fonction d'administrateur pour autant que de besoin.
 - 8.- Nomination de Messieurs Jean-Claude Chirre, Thomas Masson et Madame Dominique Noble, en qualité d'administrateur et fixation de la durée de leur mandat.
- Pouvoir à accorder au conseil d'administration de nommer Monsieur Jean-Claude Chirre, comme administrateur-délégué de la société et fixation de la durée de ses fonctions.

9.- Acceptation de la démission avec décharge de la société WILBURG ASSOCIATES Ltd de sa fonction de commissaire pour autant que de besoin.

10.- Nomination de la société EXECAU S.A., en qualité commissaire et fixation de la durée de son mandat

11.- Modification de l'article 14 des statuts comme suit:

«Vis-à-vis des tiers, la société est engagée en toutes circonstances par la signature conjointe de deux administrateurs dont obligatoirement celle de l'administrateur-délégué ou par la signature individuelle de l'administrateur-délégué dans les limites de son pouvoir.»

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée générale aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale extraordinaire décide de supprimer la désignation de la valeur nominale des actions existantes de la Société.

Deuxième résolution

L'assemblée générale extraordinaire constate que par suite du basculement à l'Euro, le capital social de la Société, de même que la comptabilité de la Société se trouvent désormais exprimés en euros (EUR) et que par conséquent le capital social actuel d'un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (1.250.000,- LUF) se trouve converti au taux de conversion d'un euro (1,- EUR)=quarante virgule trente-trois quatre-vingt-dix-neuf francs luxembourgeois (40,3399 LUF), en capital d'un montant de trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros soixante-neuf cents (30.986,69 EUR).

Troisième résolution

L'assemblée générale extraordinaire décide d'augmenter le capital social souscrit de la Société à concurrence de treize euros trente et un cents (13,31 EUR) afin de porter le capital social souscrit de son montant actuel après la prédite conversion de trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros soixante-neuf cents (30.986,69 EUR) à un montant de trente et un mille euros (31.000,- EUR) par apport en numéraire de la somme de treize euros trente et un cents (13,31 EUR) sans cependant créer ni émettre des actions nouvelles.

La preuve de ce paiement de treize euros trente et un cents (13,31 EUR) effectué par les actionnaires actuels au prorata de leur participation au capital social a été rapportée au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

Quatrième résolution

En conséquence des résolutions précédentes, l'article 5 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital social souscrit est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR) représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions sans désignation de valeur nominale.»

Cinquième résolution

L'assemblée générale extraordinaire décide de transférer le siège social de la Société de L-1358 Luxembourg, 4 rue Pierre Coubertin à L-3378 Livange, route de Bettembourg, Zone industrielle «Le 2000».

En conséquence, le premier alinéa de l'article 2 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 2 (premier alinéa).** Le siège social de la société est établi à Livange (commune de Roeser). Le conseil d'administration est autorisé à changer l'adresse de la société à l'intérieur de la commune du siège social statutaire.»

Sixième résolution

L'assemblée générale extraordinaire décide d'accepter la démission avec effet immédiat et pour autant que de besoin des administrateurs suivants: de Messieurs Philippe Barthelemy, Alain Toffolo et Frédéric Barthelemy, et leur donne pleine et entière décharge pour l'accomplissement de leur mandat jusqu'à ce jour.

Sont nommés nouveaux administrateurs de la société:

- Monsieur Jean-Claude Chirre, employé, né le 1^{er} décembre 1959 à Nancy, demeurant au 1 Impasse Jéricho, F-54220 Malzéville.

- Madame Dominique Noble, épouse Chirre, employée, née le 4 novembre 1960 à Toul, demeurant au 1 Impasse Jéricho, F-54220 Malzéville.

- Monsieur Thomas Masson, étudiant, né le 17 août 1984 à Nancy, demeurant au 21, rue de l'Armée Patton, F-54770 Bouxières aux Chênes.

Leurs mandats expireront ainsi à l'issue de l'assemblée générale annuelle statutaire à tenir en l'an 2010.

Conformément aux dispositions de l'article 13 des statuts de la Société et de l'article soixante (60) de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires autorise le conseil d'administration à déléguer la gestion journalière des affaires de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion à Jean-Claude Chirre, prénommé, qui portera le titre d'administrateur-délégué, avec tous pouvoirs pour engager la Société par sa seule signature pour les opérations de la gestion journalière se terminant à l'issue de l'assemblée générale annuelle statutaire à tenir en 2010.

Septième résolution

L'assemblée générale extraordinaire décide d'accepter la démission avec effet immédiat et pour autant que de besoin du commissaire aux comptes: à savoir la société WILBURG ASSOCIATES Ltd et lui donne pleine et entière décharge pour l'accomplissement de son mandat jusqu'à ce jour.

Est nommée commissaire de la société:

La société anonyme EXECAU S.A., inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, sous le numéro B 79.425, ayant son siège social au 37 rue Romain Fandel, L-4149 Esch-sur-Alzette.

Son mandat expirera ainsi à l'issue de l'assemblée générale annuelle statutaire à tenir en l'an 2010.

Huitième résolution

L'assemblée générale extraordinaire décide de modifier l'article 14 des statuts comme suit:

«**Art. 14.** Vis-à-vis des tiers, la société est engagée en toutes circonstances par la signature conjointe de deux administrateurs dont obligatoirement celle de l'administrateur-délégué ou par la signature individuelle de l'administrateur-délégué dans les limites de son pouvoir.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de neuf cents euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Belvaux, en l'étude du notaire soussigné, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: J.C. Chirre, N. Weyrich, P. Barthelemy, J.J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 11 février 2005, vol. 891, fol. 50, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 15 février 2005.

J.-J. Wagner.

(015755.3/239/126) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2005.

IMIDO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3378 Livange, route de Bettembourg, Z.I. le 2000.

R. C. Luxembourg B 59.117.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 15 février 2005.

J.-J. Wagner.

(015756.3/239/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2005.

EMPoint, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 15.000,-.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 16, rue Jean-Pierre Brasseur.

R. C. Luxembourg B 93.821.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 février 2005, réf. LSO-BB00720, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 2005.

F. Bergman / J. Dercksen / T. van den Berghe.

(014388.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

VINIFERA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-2011 Luxembourg, 398, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 48.794.

DISSOLUTION

La liquidation de la société VINIFERA INTERNATIONAL S.A. (en liquidation), a été clôturée lors de l'assemblée générale extraordinaire sous seing privé tenue en date du 30 décembre 2004. La mise en liquidation ayant été décidée par acte du notaire Maître Joseph Elvinger en date du 31 mai 2002.

Les livres et documents de la société seront conservés pendant cinq ans au siège social de ALTER DOMUS, S.à r.l., au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2005, réf. LSO-BA08056. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(014429.3/581/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

WINDOW DECORATION INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-8063 Bertrange, 17, rue Batty Weber.

R. C. Luxembourg B 86.601.

Acte Constitutif publié à la page 45499 du Mémorial C n° 948 du 21 juin 2002.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 février 2005, réf. LSO-BB00721, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 2005.

D. van den Berghe.

(014389.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

A & AHDP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 77.470.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 14 janvier 2005, au siège de la société que:

Première résolution

L'assemblée générale a décidé à l'unanimité de révoquer rétroactivement Monsieur Roland Bingen de sa fonction de commissaire aux comptes de la société pour l'exercice 2004.

L'assemblée lui accorde décharge pleine et entière rétroactivement pour l'exercice 2004.

Deuxième résolution

L'assemblée générale a décidé à l'unanimité de nommer comme commissaire aux comptes:

- IDEPENDANT, S.à r.l., ayant son siège au 17, rue Beaumont à L-1219 Luxembourg, rétroactivement pour l'exercice 2004, en remplacement de Monsieur Roland Bingen (Burogest).

Le commissaire aux comptes nommé, IDEPENDANT, S.à r.l., achève le mandat de celui qu'il remplace.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 janvier 2005.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 10 février 2005, réf. LSO-BB02270. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(014411.3/000/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

ZONAT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 98.480.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 28 janvier 2005, au siège de la société que:

Première résolution

L'assemblée générale décide à l'unanimité de donner décharge pleine et entière pour l'exercice de son mandat à l'administrateur démissionnaire Melle Christine Valette.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide à l'unanimité de nommer comme administrateur:

- Monsieur Joë Lemmer, juriste, demeurant à L-1661 Luxembourg, 31, Grand-Rue.

En conformité avec l'article 52 de la Loi des Sociétés Commerciales du 10 août 1915 l'administrateur nommé, Monsieur Joë Lemmer achève le mandat de celui qu'il remplace.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 janvier 2005.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 10 février 2005, réf. LSO-BB02266. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(014412.3/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

ETORE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 73.389.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 10 février 2005, réf. LSO-BB02262, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 février 2005.

S. Benamor.

(014421.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

ETORE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 73.389.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 10 février 2005, réf. LSO-BB02261, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 février 2005.

S. Benamor.

(014422.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

ETORE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 73.389.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 février 2005, réf. LSO-BB02260, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 février 2005.

S. Benamor.

(014424.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

ETORE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 73.389.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 février 2005, réf. LSO-BB02259, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 février 2005.

S. Benamor.

(014426.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

ETORE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 73.389.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 10 février 2005, réf. LSO-BB02258, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 février 2005.

S. Benamor.

(014427.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

IMMO INTER FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 31.321.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 11 février 2005, réf. LSO-BB02680, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 février 2005.

Signature.

(014435.3/806/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

26143

XEDOC HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 98.481.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 28 janvier 2005, au siège de la société que:

Première résolution

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de donner décharge pleine et entière pour l'exercice de son mandat à l'administrateur démissionnaire Melle Christine Valette.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide à l'unanimité de nommer comme administrateur:

- Monsieur Joë Lemmer, juriste, demeurant à L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue.

En conformité avec l'article 52 de la Loi des Sociétés Commerciales du 10 août 1915 l'administrateur nommé, Monsieur Joë Lemmer achève le mandat de celui qu'il remplace.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 janvier 2005.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 10 février 2005, réf. LSO-BB02265. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(014414.3/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

INVERNESS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 103.483.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 25 janvier 2005, au siège de la société que:

Première résolution

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de donner décharge pleine et entière pour l'exercice de son mandat à l'administrateur démissionnaire Melle Christine Valette.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de nommer comme administrateur:

- Monsieur Jean-Marc Theis, directeur de sociétés, demeurant professionnellement à L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

En conformité avec l'article 52 de la Loi des Sociétés Commerciales du 10 août 1915 l'administrateur nommé, Monsieur Jean-Marc Theis achève le mandat de celui qu'il remplace.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 janvier 2005.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 10 février 2005, réf. LSO-BB02268. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(014416.3/000/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

SKANDIA INVESTMENT ADVISORY CONSULTANTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 55.867.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 février 2005, réf. LSO-BB01990, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 février 2005.

Pour SKANDIA INVESTMENT ADVISORY CONSULTANTS S.A., Société Anonyme

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

Signatures

(014438.3/1126/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

CASPIAN 1990 S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 51.550.

Les comptes annuels au 27 octobre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 10 février 2005, réf. LSO-BB02502, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 février 2005.

CASPIAN 1990 S.A. (en liquidation)

Signature / Signature

Liquidateur / Liquidateur

(014440.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

CASPIAN 1990 S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 51.550.

Les comptes annuels au 26 octobre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 10 février 2005, réf. LSO-BB02503, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 février 2005.

CASPIAN 1990 S.A. (en liquidation)

Signature / Signature

Liquidateur / Liquidateur

(014442.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

CASPIAN 1990 S.A., Société Anonyme, (en liquidation).

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 51.550.

Les comptes annuels au 25 octobre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 10 février 2005, réf. LSO-BB02500, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 février 2005.

CASPIAN 1990 S.A. (en liquidation)

Signature / Signature

Liquidateur / Liquidateur

(014439.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

SAINT PAUL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69A, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 86.494.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue à Luxembourg le 27 décembre 2004

Le Conseil d'Administration accepte à l'unanimité la démission de Monsieur Gilles Chavanac en tant qu'administrateur et administrateur-délégué de la Société et ce, avec effet immédiat.

Le Conseil d'Administration coopte à l'unanimité pour le poste d'administrateur Monsieur Reinald Loutsch, demeurant à Luxembourg, en remplacement de Monsieur Gilles Chavanac, administrateur démissionnaire.

Le nouvel administrateur terminera le mandat de son prédécesseur.

Cette cooptation sera soumise à ratification lors de la prochaine assemblée générale annuelle et au plus tard lors de l'assemblée générale statutaire de 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 décembre 2004.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 14 février 2005, réf. LSO-BB02794. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(014747.3/817/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2005.

MAYFAIR HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 103.480.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 25 janvier 2005, au siège de la société que:

Première résolution

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de donner décharge pleine et entière pour l'exercice de son mandat à l'administrateur démissionnaire Melle Christine Valette.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de nommer comme administrateur:

- Monsieur Jean-Marc Theis, directeur de sociétés, demeurant professionnellement à L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

En conformité avec l'article 52 de la Loi des Sociétés Commerciales du 10 août 1915 l'administrateur nommé, Monsieur Jean-Marc Theis achève le mandat de celui qu'il remplace.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 janvier 2005.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 10 février 2005, réf. LSO-BB02267. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(014418.3/000/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

LEUMI INVESTMENT FUND (LUX), Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2019 Luxembourg, 26, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 67.704.

Le bilan au 31 octobre 2004, enregistré à Luxembourg, le 11 février 2005, réf. LSO-BB02683, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 février 2005.

Signature.

(014437.3/806/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

DEXA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 62.955.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 février 2005, réf. LSO-BB02507, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour DEXA S.A.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

(014444.3/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

XADEMU LUXEMBOURG HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 26.761.

Le bilan au 30 juin 2004, enregistré à Luxembourg, le 10 février 2005, réf. LSO-BB02511, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 février 2005.

XADEMU LUXEMBOURG HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(014448.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

AQUARELLE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 98.275.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires qui a eu lieu le 21 janvier 2005 au siège social

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale que:

- l'assemblée décide à l'unanimité d'accepter la démission et de donner décharge à QUENON INVESTMENTS LIMITED, SHAPBURG LIMITED et LIFTWOOD INVESTMENTS LIMITED ayant leur siège social à Abbott Building, Main Street, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques pour leur mandat d'administrateur de la société jusqu'à ce jour.

- l'assemblée décide à l'unanimité de nommer avec effet immédiat NUTAN (MANAGEMENT) S.A., NAIRE (MANAGEMENT) S.A. et LAYCA (MANAGEMENT) S.A., ayant leur siège social à 2nd Floor, Abbott Building, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques en tant que nouveaux administrateurs de la société. Leur mandat prendra fin lors de la prochaine assemblée générale annuelle devant approuver les comptes de la société au 31 décembre 2004.

- l'assemblée décide à l'unanimité d'accepter la démission et de donner décharge à THEMIS AUDIT LIMITED ayant son siège social à Abbott Building, Main Street, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques pour son mandat de commissaire aux comptes de la société jusqu'à ce jour.

- l'assemblée décide à l'unanimité de nommer avec effet immédiat SHAPBURG LIMITED, ayant son siège social à Abbott Building, Main Street, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques, en tant que nouveau commissaire aux comptes de la société. Son mandat prendra fin lors de la prochaine assemblée générale annuelle devant approuver les comptes de la société au 31 décembre 2004.

Luxembourg, le 24 janvier 2005.

Pour AQUARELLE S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 14 février 2005, réf. LSO-BB02850. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(014447.3/1005/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

ARIES INVESTMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 16, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 84.034.

Le bilan au 31 octobre 2003, enregistré à Luxembourg, le 10 février 2005, réf. LSO-BB02512, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 février 2005.

ARIES INVESTMENT, S.à r.l.

Signature / Signature

Gérant / Gérant

(014450.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

DEXA S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 62.955.

Extract of the resolutions taken at the Annual General Meeting held exceptionally on December 21st, 2004

- The mandates of Mr Pierre Mestdagh, employé privé, 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, Mrs Antonella Graziano, employée privée, 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg and Mrs Giuseppina Panciera, ingénieur, via della Pineta 15, Guanzate (Como) Italie as company's Directors are reconducted for a new statutory period of six years. Their mandates will lapse at the Annual General Meeting of 2010.

- The mandate of FIN-CONTROLE S.A., Société Anonyme, 26, rue Louvigny, L-1946 Luxembourg as Statutory Auditor is reconducted for a new statutory period of six years. Its mandate will lapse at the Annual General Meeting of 2010.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Annuelle tenue exceptionnellement en date du 21 décembre 2004

- Les mandats de Monsieur Pierre Mestdagh, employé privé, 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, Madame Antonella Graziano, employée privée, 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg et Madame Giuseppina Panciera, ingénieur, via della Pineta 15, Guanzate (Como) Italie en tant qu'Administrateurs de la société sont reconduits pour une nouvelle période statutaire de six ans. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2010.

- Le mandat de la société FIN-CONTROLE S.A., Société Anonyme, 26, rue Louvigny, L-1946 Luxembourg en tant que Commissaire aux Comptes est reconduit pour une nouvelle période statutaire de six ans. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2010.

Copie certifiée conforme
Pour DEXA S.A.
SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 10 février 2005, réf. LSO-BB02489. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(014449.3/795/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

SORIA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 98.338.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires qui a eu lieu le 21 janvier 2005 au siège social

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale que:

- l'assemblée décide à l'unanimité d'accepter la démission et de donner décharge à QUENON INVESTMENTS LIMITED, SHAPBURG LIMITED et LIFTWOOD INVESTMENTS LIMITED ayant leur siège social à Abbott Building, Main Street, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques pour leur mandat d'administrateur de la société jusqu'à ce jour.

- l'assemblée décide à l'unanimité de nommer avec effet immédiat NUTAN (MANAGEMENT) S.A., NAIRE (MANAGEMENT) S.A. et LAYCA (MANAGEMENT) S.A., ayant leur siège social à 2nd Floor, Abbott Building, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques en tant que nouveaux administrateurs de la société. Leur mandat prendra fin lors de la prochaine assemblée générale annuelle devant approuver les comptes de la société au 31 décembre 2004.

- l'assemblée décide à l'unanimité d'accepter la démission et de donner décharge à THEMIS AUDIT LIMITED ayant son siège social à Abbott Building, Main Street, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques pour son mandat de commissaire aux comptes de la société jusqu'à ce jour.

- l'assemblée décide à l'unanimité de nommer avec effet immédiat SHAPBURG LIMITED, ayant son siège social à Abbott Building, Main Street, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques, en tant que nouveau commissaire aux comptes de la société. Son mandat prendra fin lors de la prochaine assemblée générale annuelle devant approuver les comptes de la société au 31 décembre 2004.

Luxembourg, le 24 janvier 2005.

Pour SORIA S.A.
Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 14 février 2005, réf. LSO-BB02853. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(014451.3/1005/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

ING INTERNATIONAL, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 52, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 47.586.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue le 20 octobre 2004

Nominations statutaires:

Démission de M. Marc Sallet en tant qu'administrateur avec effet au 1^{er} janvier 2004.

Ratification de la cooptation de M. Marc Van de Walle en remplacement de l'administrateur démissionnaire avec effet au 29 février 2004.

Nomination de Monsieur Christiaan de Haan en tant que nouvel administrateur.

Reconduction du mandat de M. Philippe Catry, M. Marc Van de Walle, M. Jean Sonnevillie et M. Alexandre Deveen en tant qu'administrateurs.

Non-renouvellement du mandat de M. Bruno Colmant en tant qu'administrateur.

Reconduction du mandat de ERNST & YOUNG en tant que réviseur d'entreprises.

Les mandats sont accordés pour une période d'un an jusqu'à l'assemblée qui se tiendra en 2005.

Luxembourg, le 20 octobre 2004.

Pour ING INTERNATIONAL, Société d'Investissement à Capital Variable
ING LUXEMBOURG
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2004, réf. LSO-AV05909. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(014509.3/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2005.

26148

ZARAGOZZA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 98.256.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires qui a eu lieu le 21 janvier 2005 au siège social

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale que:

- l'assemblée décide à l'unanimité d'accepter la démission et de donner décharge à QUENON INVESTMENTS LIMITED, SHAPBURG LIMITED et LIFTWOOD INVESTMENTS LIMITED ayant leur siège social à Abbott Building, Main Street, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques pour leur mandat d'administrateur de la société jusqu'à ce jour.

- l'assemblée décide à l'unanimité de nommer avec effet immédiat NUTAN (MANAGEMENT) S.A., NAIRE (MANAGEMENT) S.A., et LAYCA (MANAGEMENT) S.A., ayant leur siège social à 2nd Floor, Abbott Building, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques en tant que nouveaux administrateurs de la société. Leur mandat prendra fin lors de la prochaine assemblée générale annuelle devant approuver les comptes de la société au 31 décembre 2004.

- l'assemblée décide à l'unanimité d'accepter la démission et de donner décharge à THEMIS AUDIT LIMITED ayant son siège social à Abbott Building, Main Street Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques pour son mandat de commissaire aux comptes de la société jusqu'à ce jour.

- l'assemblée décide à l'unanimité de nommer avec effet immédiat SHAPBURG LIMITED, ayant son siège social à Abbott Building, Main Street, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques, en tant que nouveau commissaire aux comptes de la société. Son mandat prendra fin lors de la prochaine assemblée générale annuelle devant approuver les comptes de la société au 31 décembre 2004.

Luxembourg, le 24 janvier 2005.

Pour ZARAGOZZA S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 14 février 2005, réf. LSO-BB02857. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(014452.3/1005/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

IRACO S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 350.000.

Siège social: L-1337 Luxembourg, rue de la Cimenterie.
R. C. Luxembourg B 6.026.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 juin 2004

Lors de sa séance du 25 juin 2004, l'Assemblée Générale Ordinaire a confirmé comme suit la composition du Conseil d'Administration pour l'exercice 2004:

Madame Tove Thyges Présidente
Monsieur Lucien Buck Administrateur
Monsieur Alain Nothum Administrateur
Monsieur Roger Scheeck Administrateur
Madame Jackie Thyges Administrateur
Madame Marie-Jeanne Linden Commissaire aux Comptes

Le Conseil d'Administration a confirmé les pouvoirs de signature pour la gestion journalière des affaires de la société de la façon suivante:

Nom	Titre	Signature
1. Léon Thyges	Directeur	seule sans limitation
2. Roger Scheeck	Fondé de pouvoir	seule à concurrence de 25.000 EUR conjointe avec un Administrateur ou avec le Directeur ou un(e) autre Fondé(e) de pouvoir au-delà de 25.000 EUR
3. Marie-Annette Falkenrodt	Fondée de pouvoir	seule à concurrence de 25.000 EUR conjointe avec un Administrateur ou avec le Directeur ou un(e) autre Fondé(e) de pouvoir au-delà de 25.000 EUR

Pour extrait conforme

T. Thyges / L. Buck / A. Nothum / R. Scheeck

Présidente / - / - / -

Enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2004, réf. LSO-AX04114. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(014724.3/000/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2005.

TARRAGONA S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 98.255.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires qui a eu lieu le 21 janvier 2005 au siège social

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale que:

- l'assemblée décide à l'unanimité d'accepter la démission et de donner décharge à QUENON INVESTMENTS LIMITED, SHAPBURG LIMITED et LIFTWOOD INVESTMENTS LIMITED ayant leur siège social à Abbott Building, Main Street, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques pour leur mandat d'administrateur de la société jusqu'à ce jour.

- l'assemblée décide à l'unanimité de nommer avec effet immédiat NUTAN (MANAGEMENT) S.A., NAIRE (MANAGEMENT) S.A., et LAYCA (MANAGEMENT) S.A., ayant leur siège social à 2nd Floor, Abbott Building, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques en tant que nouveaux administrateurs de la société. Leur mandat prendra fin lors de la prochaine assemblée générale annuelle devant approuver les comptes de la société au 31 décembre 2004.

- l'assemblée décide à l'unanimité d'accepter la démission et de donner décharge à THEMIS AUDIT LIMITED ayant son siège social à Abbott Building, Main Street, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques pour son mandat de commissaire aux comptes de la société jusqu'à ce jour.

- l'assemblée décide à l'unanimité de nommer avec effet immédiat SHAPBURG LIMITED, ayant son siège social à Abbott Building, Main Street, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques, en tant que nouveau commissaire aux comptes de la société. Son mandat prendra fin lors de la prochaine assemblée générale annuelle devant approuver les comptes de la société au 31 décembre 2004.

Luxembourg, le 24 janvier 2005.

Pour TARRAGONA S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 14 février 2005, réf. LSO-BB02860. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(014453.3/1005/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

SÜTTER UND PARTNER IMMOBILIEN A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-2418 Luxembourg, 2, rue de la Reine.
R. C. Luxembourg B 72.207.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2005, réf. LSO-BA00610, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 février 2005.

SÜTTER UND PARTNER IMMOBILIEN AG

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(014556.3/850/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2005.

GRANADA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 98.258.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires qui a eu lieu le 21 janvier 2005 au siège social

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale que:

- l'assemblée décide à l'unanimité d'accepter la démission et de donner décharge à QUENON INVESTMENTS LIMITED, SHAPBURG LIMITED et LIFTWOOD INVESTMENTS LIMITED ayant leur siège social à Abbott Building, Main Street, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques pour leur mandat d'administrateur de la société jusqu'à ce jour.

- l'assemblée décide à l'unanimité de nommer avec effet immédiat NUTAN (MANAGEMENT) S.A., NAIRE (MANAGEMENT) S.A., et LAYCA (MANAGEMENT) S.A., ayant leur siège social à 2nd Floor, Abbott Building, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques en tant que nouveaux administrateurs de la société. Leur mandat prendra fin lors de la prochaine assemblée générale annuelle devant approuver les comptes de la société au 31 décembre 2004.

- l'assemblée décide à l'unanimité d'accepter la démission et de donner décharge à THEMIS AUDIT LIMITED ayant son siège social à Abbott Building, Main Street, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques pour son mandat de commissaire aux comptes de la société jusqu'à ce jour.

- l'assemblée décide à l'unanimité de nommer avec effet immédiat SHAPBURG LIMITED, ayant son siège social à Abbott Building, Main Street, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques, en tant que nouveau commissaire aux comptes de la société. Son mandat prendra fin lors de la prochaine assemblée générale annuelle devant approuver les comptes de la société au 31 décembre 2004.

Luxembourg, le 24 janvier 2005.

Pour GRANADA S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 14 février 2005, réf. LSO-BB02863. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(014454.3/1005/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

DORINA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 98.867.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires qui a eu lieu le 21 janvier 2005 au siège social

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale que:

- l'assemblée décide à l'unanimité d'accepter la démission et de donner décharge à QUENON INVESTMENTS LIMITED, SHAPBURG LIMITED et LIFTWOOD INVESTMENTS LIMITED ayant leur siège social à Abbott Building, Main Street, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques pour leur mandat d'administrateur de la société jusqu'à ce jour.

- l'assemblée décide à l'unanimité de nommer avec effet immédiat NUTAN (MANAGEMENT) S.A., NAIRE (MANAGEMENT) S.A., et LAYCA (MANAGEMENT) S.A., ayant leur siège social à 2nd Floor, Abbott Building, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques en tant que nouveaux administrateurs de la société. Leur mandat prendra fin lors de la prochaine assemblée générale annuelle devant approuver les comptes de la société au 31 décembre 2004.

- l'assemblée décide à l'unanimité d'accepter la démission et de donner décharge à THEMIS AUDIT LIMITED ayant son siège social à Abbott Building, Main Street, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques pour son mandat de commissaire aux comptes de la société jusqu'à ce jour.

- l'assemblée décide à l'unanimité de nommer avec effet immédiat SHAPBURG LIMITED, ayant son siège social à Abbott Building, Main Street, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques, en tant que nouveau commissaire aux comptes de la société. Son mandat prendra fin lors de la prochaine assemblée générale annuelle devant approuver les comptes de la société au 31 décembre 2004.

Luxembourg, le 24 janvier 2005.

Pour DORINA S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 14 février 2005, réf. LSO-BB02866. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(014455.3/1005/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

AMC FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 97.777.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 14 février 2005, réf. LSO-BB02898, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F. Mangen.

(014664.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2005.

AUTO PERFORMANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 84.732.

Par lettre recommandée du 1^{er} février 2005, la société MONTBRUN REVISION, S.à r.l. a démissionné avec effet immédiat de son poste de commissaire aux comptes de la société AUTO PERFORMANCE S.A.

Luxembourg, le 3 février 2005.

Signature

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 3 février 2005, réf. LSO-BB00810. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(014557.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2005.

A.V. CHARTERING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 83.238.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg, le 7 janvier 2005 que:

L'Assemblée décide de révoquer Monsieur Pascal Wiscour-Contier, licencié en sciences économiques, élisant domicile au 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, en sa qualité d'administrateur. Décharge lui sera accordée lors de la prochaine Assemblée Générale clôturant l'exercice au 31 décembre 2004.

L'Assemblée décide d'élire en remplacement de l'administrateur révoqué, TRIMAR MANAGEMENT S.A., société de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg. Son mandat est confirmé en date de ce jour et prendra fin lors de l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2005, réf. LSO-BA08019. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(014065.3/2329/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

AMATI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 41.869.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 10 février 2005, réf. LSO-BB02508, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 février 2005.

AMATI INTERNATIONAL S.A.

Signature / Signature

Administrateur-délégué / Administrateur

(014445.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

FOX INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 59.145.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2003, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 11 février 2005, réf. LSO-BB02725, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 février 2005.

Pour FOX INTERNATIONAL S.A.

HRT REVISION, S.à r.l.

R. Thillens

(014465.3/565/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2005.

APOLON S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 98.234.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires qui a eu lieu le 21 janvier 2005 au siège social

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale que:

- l'assemblée décide à l'unanimité d'accepter la démission et de donner décharge à QUENON INVESTMENTS LIMITED, SHAPBURG LIMITED et LIFTWOOD INVESTMENTS LIMITED ayant leur siège social à Abbott Building, Main Street, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques pour leur mandat d'administrateur de la société jusqu'à ce jour.

- l'assemblée décide à l'unanimité de nommer avec effet immédiat NUTAN (MANAGEMENT) S.A., NAIRE (MANAGEMENT) S.A. et LAYCA (MANAGEMENT) S.A. ayant leur siège social à 2nd Floor, Abbott Building, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques, en tant que nouveaux administrateurs de la société. Leur mandat prendra fin lors de la prochaine assemblée générale annuelle devant approuver les comptes de la société au 31 décembre 2004.

- l'assemblée décide à l'unanimité d'accepter la démission et de donner décharge à THEMIS AUDIT LIMITED ayant son siège social à Abbott Building, Main Street, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques pour son mandat de commissaire aux comptes de la société jusqu'à ce jour.

- l'assemblée décide à l'unanimité de nommer avec effet immédiat SHAPBURG LIMITED, ayant son siège social à Abbott Building, Main Street, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques, en tant que nouveau commissaire aux comp-

tes de la société. Son mandat prendra fin lors de la prochaine assemblée générale annuelle devant approuver les comptes de la société au 31 décembre 2004.

Luxembourg, le 24 janvier 2005.

Pour APOLON S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 14 février 2005, réf. LSO-BB02869. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(014456.3/1005/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

COQUELINE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 98.236.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires qui a eu lieu le 21 janvier 2005 au siège social

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale que:

- l'assemblée décide à l'unanimité d'accepter la démission et de donner décharge à QUENON INVESTMENTS LIMITED, SHAPBURG LIMITED et LIFTWOOD INVESTMENTS LIMITED ayant leur siège social à Abbott Building, Main Street Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques pour leur mandat d'administrateur de la société jusqu'à ce jour.

- l'assemblée décide à l'unanimité de nommer avec effet immédiat NUTAN (MANAGEMENT) S.A., NAIRE (MANAGEMENT) S.A., et LAYCA (MANAGEMENT) S.A., ayant leur siège social à 2nd Floor, Abbott Building, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques en tant que nouveaux administrateurs de la société. Leur mandat prendra fin lors de la prochaine assemblée générale annuelle devant approuver les comptes de la société au 31 décembre 2004.

- l'assemblée décide à l'unanimité d'accepter la démission et de donner décharge à THEMIS AUDIT LIMITED ayant son siège social à Abbott Building, Main Street Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques pour son mandat de commissaire aux comptes de la société jusqu'à ce jour.

- l'assemblée décide à l'unanimité de nommer avec effet immédiat SHAPBURG LIMITED ayant son siège social à Abbott Building, Main Street, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques, en tant que nouveau commissaire aux comptes de la société. Son mandat prendra fin lors de la prochaine assemblée générale annuelle devant approuver les comptes de la société au 31 décembre 2004.

Luxembourg, le 24 janvier 2005.

Pour COQUELINE S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 14 février 2005, réf. LSO-BB02871. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(014458.3/1005/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

VUKSAN S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 98.240.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires qui a eu lieu le 21 janvier 2005 au siège social

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale que:

- l'assemblée décide à l'unanimité d'accepter la démission et de donner décharge à SHAPBURG LIMITED, QUENON INVESTMENTS LIMITED et LIFTWOOD INVESTMENTS LIMITED ayant leur siège social à Abbott Building, Main Street Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques pour leur mandat d'administrateur de la société jusqu'à ce jour.

- l'assemblée décide à l'unanimité de nommer avec effet immédiat NUTAN (MANAGEMENT) S.A., NAIRE (MANAGEMENT) S.A. et LAYCA (MANAGEMENT) S.A., ayant leur siège social au 2nd Floor, Abbott Building, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques, en tant que nouveaux administrateurs de la société. Leur mandat prendra fin lors de la prochaine assemblée générale annuelle devant approuver les comptes de la société au 31 décembre 2004.

- l'assemblée décide à l'unanimité d'accepter la démission et de donner décharge à THEMIS AUDIT LIMITED ayant son siège social à Abbott Building, Main Street, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques pour son mandat de commissaire aux comptes de la société jusqu'à ce jour.

- l'assemblée décide à l'unanimité de nommer avec effet immédiat SHAPBURG LIMITED, ayant son siège social à Abbott Building, Main Street, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques, en tant que nouveau commissaire aux comptes de la société. Son mandat prendra fin lors de la prochaine assemblée générale annuelle devant approuver les comptes de la société au 31 décembre 2004.

Luxembourg, le 24 janvier 2005.

Pour VUKSAN S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 14 février 2005, réf. LSO-BB02874. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(014459.3/1005/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

DECIBEL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 98.277.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires qui a eu lieu le 21 janvier 2005 au siège social

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale que:

- l'assemblée décide à l'unanimité d'accepter la démission et de donner décharge à QUENON INVESTMENTS LIMITED, SHAPBURG LIMITED et LIFTWOOD INVESTMENTS LIMITED ayant leur siège social à Abbott Building, Main Street, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques pour leur mandat d'administrateur de la société jusqu'à ce jour.
- l'assemblée décide à l'unanimité de nommer avec effet immédiat NUTAN (MANAGEMENT) S.A., NAIRE (MANAGEMENT) S.A. et LAYCA (MANAGEMENT) S.A. ayant leur siège social à 2nd Floor, Abbott Building, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques, en tant que nouveaux administrateurs de la société. Leur mandat prendra fin lors de la prochaine assemblée générale annuelle devant approuver les comptes de la société au 31 décembre 2004.
- l'assemblée décide à l'unanimité d'accepter la démission et de donner décharge à THEMIS AUDIT LIMITED ayant son siège social à Abbott Building, Main Street, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques pour son mandat de commissaire aux comptes de la société jusqu'à ce jour.
- l'assemblée décide à l'unanimité de nommer avec effet immédiat SHAPBURG LIMITED, ayant son siège social à Abbott Building, Main Street, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques, en tant que nouveau commissaire aux comptes de la société. Son mandat prendra fin lors de la prochaine assemblée générale annuelle devant approuver les comptes de la société au 31 décembre 2004.

Luxembourg, le 24 janvier 2005.

Pour DECIBEL S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 14 février 2005, réf. LSO-BB02876. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(014460.3/1005/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

THE ARGONAUT MASTER HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 59.719.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui a eu lieu le 10 février 2005 au siège social

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée générale que:

- L'Assemblée a décidé de nommer à la fonction d'administrateur de la société en remplacement des sociétés SHAPBURG LIMITED, QUENON INVESTMENTS LIMITED et LIFTWOOD INVESTMENTS LIMITED, les sociétés suivantes:

NUTAN (MANAGEMENT) S.A.,

NAIRE (MANAGEMENT) S.A.,

LAYCA (MANAGEMENT) S.A.,

ayant leur siège social à 2nd Floor, Abbott Building, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques.

Leur mandat prendra fin lors de la prochaine assemblée générale statutaire appelée à délibérer sur les comptes annuels de la société arrêtés au 30 juin 2005.

L'Assemblée a décidé de reconduire le mandat du Commissaire aux Comptes, THEMIS AUDIT LIMITED, actuellement en fonction pour une nouvelle période d'une année expirant lors de la prochaine assemblée annuelle appelée à statuer sur les comptes annuels de la société au 30 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 février 2005.

Pour THE ARGONAUT MASTER HOLDINGS S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 14 février 2005, réf. LSO-BB02885. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(014463.3/1005/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

FOX INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 59.145.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1999, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 11 février 2005, réf. LSO-BB02729, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 février 2005.

Pour FOX INTERNATIONAL S.A.

HRT REVISION, S.à r.l.

R. Thillens

(014469.3/565/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2005.

FOX INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 59.145.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1998, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 11 février 2005, réf. LSO-BB02730, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 février 2005.

Pour FOX INTERNATIONAL S.A.

HRT REVISION, S.à r.l.

R. Thillens

(014470.3/565/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2005.

FOX INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 59.145.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1997, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 11 février 2005, réf. LSO-BB02731, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 février 2005.

Pour FOX INTERNATIONAL S.A.

HRT REVISION, S.à r.l.

R. Thillens

(014471.3/565/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2005.

SYRACUS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 98.279.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires qui a eu lieu le 21 janvier 2005 au siège social

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale que:

- l'assemblée décide à l'unanimité d'accepter la démission et de donner décharge à SHAPBURG LIMITED, QUENON INVESTMENTS LIMITED et LIFTWOOD INVESTMENTS LIMITED ayant leur siège social à Abbott Building, Main Street, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques pour leur mandat d'administrateur de la société jusqu'à ce jour.

- l'assemblée décide à l'unanimité de nommer avec effet immédiat NUTAN (MANAGEMENT) S.A., NAIRE (MANAGEMENT) S.A. et LAYCA (MANAGEMENT) S.A. ayant leur siège social à 2nd Floor, Abbott Building, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques, en tant que nouveaux administrateurs de la société. Leur mandat prendra fin lors de la prochaine assemblée générale annuelle devant approuver les comptes de la société au 31 décembre 2004.

- l'assemblée décide à l'unanimité d'accepter la démission et de donner décharge à THEMIS AUDIT LIMITED ayant son siège social à Abbott Building, Main Street, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques pour son mandat de commissaire aux comptes de la société jusqu'à ce jour.

- l'assemblée décide à l'unanimité de nommer avec effet immédiat SHAPBURG LIMITED, ayant son siège social à Abbott Building, Main Street, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques, en tant que nouveau commissaire aux comptes de la société. Son mandat prendra fin lors de la prochaine assemblée générale annuelle devant approuver les comptes de la société au 31 décembre 2004.

Luxembourg, le 24 janvier 2005.

Pour SYRACUS S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 14 février 2005, réf. LSO-BB02878. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(014461.3/1005/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

MACARENA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 98.238.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires qui a eu lieu le 21 janvier 2005 au siège social

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale que:

- l'assemblée décide à l'unanimité d'accepter la démission et de donner décharge à QUENON INVESTMENTS LIMITED, SHAPBURG LIMITED et LIFTWOOD INVESTMENTS LIMITED ayant leur siège social à Abbott Building, Main Street, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques pour leur mandat d'administrateur de la société jusqu'à ce jour.

- l'assemblée décide à l'unanimité de nommer avec effet immédiat NUTAN (MANAGEMENT) S.A., NAIRE (MANAGEMENT) S.A. et LAYCA (MANAGEMENT) S.A. ayant leur siège social à 2nd Floor, Abbott Building, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques, en tant que nouveaux administrateurs de la société. Leur mandat prendra fin lors de la prochaine assemblée générale annuelle devant approuver les comptes de la société au 31 décembre 2004.

- l'assemblée décide à l'unanimité d'accepter la démission et de donner décharge à THEMIS AUDIT LIMITED ayant son siège social à Abbott Building, Main Street, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques pour son mandat de commissaire aux comptes de la société jusqu'à ce jour.

- l'assemblée décide à l'unanimité de nommer avec effet immédiat SHAPBURG LIMITED, ayant son siège social à Abbott Building, Main Street, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques, en tant que nouveau commissaire aux comptes de la société. Son mandat prendra fin lors de la prochaine assemblée générale annuelle devant approuver les comptes de la société au 31 décembre 2004.

Luxembourg, le 24 janvier 2005.

Pour MACARENA S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 14 février 2005, réf. LSO-BB02881. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(014462.3/1005/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

VOLCAREC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 97.782.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2003, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 11 février 2005, réf. LSO-BB02732, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(014472.3/565/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2005.

VOLCAREC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 97.782.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2004, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 11 février 2005, réf. LSO-BB02735, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(014473.3/565/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2005.

GEROGEST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8140 Bridel, 88C, rue de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 66.718.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 février 2005, réf. LSO-BB01996, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 février 2005.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(014076.3/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

CARROSSERIE MICHELS ET THIELEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4384 Ehlerange, Zone d'activités Z.A.R.E.
R. C. Luxembourg B 86.158.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 février 2005, réf. LSO-BB02003, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 février 2005.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(014078.3/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

SERVICE AUTOMOBILE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8310 Capellen, 1B, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 52.960.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 février 2005, réf. LSO-BB02002, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 février 2005.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(014080.3/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

FIDENES S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 35.419.

Le bilan abrégé au 30 juin 2004, enregistré à Luxembourg, le 11 février 2005, réf. LSO-BB02673, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 février 2005.

Signatures

Administrateurs

(014436.3/806/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

COFITEX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 10.475.

Les comptes annuels au 30 septembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 14 février 2005, réf. LSO-BB02897, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F. Mangen

Administrateur

(014667.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2005.

SOFT S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 98.239.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires qui a eu lieu le 21 janvier 2005 au siège social

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale que:

- l'assemblée décide à l'unanimité d'accepter la démission et de donner décharge à QUENON INVESTMENTS LIMITED, SHAPBURG LIMITED et LIFTWOOD INVESTMENTS LIMITED ayant leur siège social à Abbott Building, Main Street, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques pour leur mandat d'administrateur de la société jusqu'à ce jour.

- l'assemblée décide à l'unanimité de nommer avec effet immédiat NUTAN (MANAGEMENT) S.A., NAIRE (MANAGEMENT) S.A., et LAYCA (MANAGEMENT) S.A., ayant leur siège social à 2nd Floor, Abbott Building, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques en tant que nouveaux administrateurs de la société, leur mandat prendra fin lors de la prochaine assemblée générale annuelle devant approuver les comptes de la société au 31 décembre 2004.

- l'assemblée décide à l'unanimité d'accepter la démission et de donner décharge à THEMIS AUDIT LIMITED ayant son siège social à Abbott Building, Main Street, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques pour son mandat de commissaire aux comptes de la société jusqu'à ce jour.

- l'assemblée décide à l'unanimité de nommer avec effet immédiat SHAPBURG LIMITED ayant son siège social à Abbott Building, Main Street, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques, en tant que nouveau commissaire aux comptes de la société. Son mandat prendra fin lors de la prochaine assemblée générale annuelle devant approuver les comptes de la société au 31 décembre 2004.

Luxembourg, le 24 janvier 2005.

Pour SOFT S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 14 février 2005, réf. LSO-BB02886. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(014464.3/1005/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

FOX INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 59.145.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2002, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 11 février 2005, réf. LSO-BB02726, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 février 2005.

Pour FOX INTERNATIONAL S.A.

HRT REVISION, S.à r.l.

R. Thillens

(014466.3/565/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2005.

OD INTERNATIONAL (LUXEMBOURG) FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.
R. C. Luxembourg B 93.853.

Aux termes d'un contrat de souscription entre OFFICE DEPOT OVERSEAS HOLDING LIMITED, l'associé unique de OD INTERNATIONAL (LUXEMBOURG) FINANCE, S.à r.l., (la Société), et OFFICE DEPOT OVERSEAS LIMITED, en date du 24 juin 2003, la Société accepte OFFICE DEPOT OVERSEAS LIMITED, une société de droit des Bermudes, avec siège social à Cedar House, 41 Cedar Avenue, Hamilton HM 12, Bermuda, inscrite auprès du Registre des Sociétés des Bermudes sous le numéro 33642, comme associé unique de la Société avec effet au 24 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour OD INTERNATIONAL (LUXEMBOURG) FINANCE, S.à r.l.

Signature

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 14 février 2005, réf. LSO-BB02893. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(014669.3/2460/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2005.

FOX INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 59.145.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2001, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 11 février 2005, réf. LSO-BB02727, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 février 2005.

Pour FOX INTERNATIONAL S.A.

HRT REVISION, S.à r.l.

R. Thillens

(014467.3/565/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2005.

FOX INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 59.145.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 11 février 2005, réf. LSO-BB02728, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 février 2005.

Pour FOX INTERNATIONAL S.A.

HRT REVISION, S.à r.l.

R. Thillens

(014468.3/565/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2005.

DB INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 9, rue Sainte-Zithe.
R. C. Luxembourg B 85.905.

Extrait du procès-verbal du conseil d'administration du 24 novembre 2004

«Il en résulte que la démission de Monsieur L.G. Nchindo a été acceptée avec regret avec effet au 30 septembre 2004, que la démission de Mr. C.T. Elphick a également été acceptée avec regret avec effet au 31 décembre 2004.»

Signature

Secrétaire

Enregistré à Luxembourg, le 11 février 2005, réf. LSO-BB02644. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(014483.3/850/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2005.

COOPER CAMERON (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 86.003.350,-.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 90.441.

EXTRAIT

Par un acte notarié du 29 décembre 2004, COOPER CAMERON (GILBRALTAR) LIMITED, associé unique de la Société, a transféré toutes ses parts à COOPER CAMERON HOLDING (LUXEMBOURG), S.à r.l.

A compter de ce jour, COOPER CAMERON HOLDING (LUXEMBOURG), S.à r.l. est donc l'associé unique de COOPER CAMERON (LUXEMBOURG), S.à r.l.

Pour COOPER CAMERON (LUXEMBOURG), S.à r.l.

BONN SCHMITT STEICHEN

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 février 2005, réf. LSO-BB02672. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(014699.3/275/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2005.

26159

AUTO EVASION S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 63.224.

—
Par lettre recommandée du 1^{er} février 2005, la société MONTBRUN REVISION, S.à r.l. a démissionné avec effet immédiat de son poste de commissaire aux comptes de la société AUTO EVASION S.A.

Luxembourg, le 3 février 2005.

Signature
Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 3 février 2005, réf. LSO-BB00817. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(014564.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2005.

SÜTTER UND PARTNER IMMOBILIEN A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-2418 Luxembourg, 2, rue de la Reine.
R. C. Luxembourg B 72.207.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2005, réf. LSO-BA00611, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 février 2005.

SÜTTER UND PARTNER IMMOBILIEN AG
Signature / Signature
Administrateur / Administrateur

(014593.3/850/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2005.

ORTHOPEDIE GENERALE DE LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1514 Luxembourg, 1, rue Xavier de Feller.
R. C. Luxembourg B 29.176.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 8 février 2005, réf. LSO-BB01627, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 février 2005.

Pour ORTHOPEDIE GENERALE DE LUXEMBOURG, S.à r.l.
FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.
Signature

(014595.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2005.

GLOBAL AUDIT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5570 Remich, 41, route de Stadtbredimus.
R. C. Luxembourg B 93.978.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 28 décembre 2004, réf. LSO-AX08271, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 février 2005.

Signature.

(014702.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2005.

MODA FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 56.590.

—
Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(014075.3/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2005.

POHL CONSTRUCTIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6944 Niederanven, 24, rue Dicks.
R. C. Luxembourg B 47.502.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 8 février 2005, réf. LSO-BB01625, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 février 2005.

Pour *POHL CONSTRUCTIONS S.A.*

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(014639.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2005.

TELINDUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 81-83, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 19.669.

Délégué(s) à la gestion journalière:

M. Candido Carrera da Costa, Fondé de pouvoir, L-4870 Lamadelaine.

TELINDUS, Société Anonyme

M. Rob / A. Meyers

Fondé de pouvoir / Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 3 février 2005, réf. LSO-BB01094. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(014659.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2005.

LUX EURO SUD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3394 Roeser, 59, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 99.089.

En date du 16 décembre 2004, Monsieur Hans Windsinger résidant à F-57120 Pierrevillers, 32, rue des Loges a démissionné de son mandat d'administrateur et d'administrateur-délégué de la société LUX EURO SUD S.A. (R.C. B 99.089) avec siège à 59, Grand-rue, L-3394 Roeser, avec effet au 16 décembre 2004.

Le 16 décembre 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 11 février 2005, réf. LSO-BB02520. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(014677.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2005.

V.V.R. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 56.752.

Le bilan au 30 septembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 14 février 2005, réf. LSO-BB02918, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIRELUX S.A.

Signature

(014683.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2005.
